

ENTREVUE AU SOLEIL

Pas de référendum avec Bouchard

Stéphane Dion convaincu que le premier ministre n'ira pas à l'abattoir



Stéphane Dion

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement canadien pense que Lucien Bouchard, fort différent de Jacques Parizeau, pourrait renoncer à la tenue d'un référendum si l'appui à la souveraineté fléchissait.

C'est la conviction exprimée hier par le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Dion, au cours d'une entrevue avec l'équipe éditoriale du SOLEIL.

Dans cet entretien de plus d'une heure, M. Dion a également affirmé que si le premier ministre Bouchard quitte la table des premiers ministres, demain, ce sera interprété comme un consentement à disposer de l'article 49 de la Constitution de 1982, qui prévoit un réexamen dans les 15 années suivantes.

« Seul Meech a noirci l'image du Canada »

M. Dion a rencontré les journalistes du SOLEIL, à la veille de cette importante conférence des premiers ministres, pour bien marquer le discours fédéral.

Le jeune ministre soutient que la fédération canadienne évolue constamment et que seul l'épisode de Meech a « noirci » l'image du Canada aux yeux de nombre de Québécois.

En ce sens, il estime qu'Ottawa peut éviter de faire face à un autre référendum du Québec. « Si l'on travaille bien, y'en n'aura pas d'autres référendums. M. Bouchard n'est pas M. Parizeau, qui aurait foncé sur un référendum dans l'espoir de le gagner. L'élection n'a pas eu lieu, mais si M.

Voir DION en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Prêt à amender la Constitution Page A11

L'enfer dans l'église!



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Joyau architectural de l'un des premiers quartiers de la ville de Québec, l'église Saint-Roch a été lourdement endommagée par un incendie, hier après-midi. « Les pertes seront considérables », assure le chef des pompiers, André Deslauriers. Le feu s'est déclaré dans le toit, juste au-dessus de la nef. Par temps chaud, la température dans la toiture atteint généralement 60 degrés Celsius. En raison de la chaleur intense, six pompiers, dont deux ci-dessus, ont éprouvé des problèmes physiques; quatre d'entre eux ont dû être conduits à l'Hôtel-Dieu. Les détails en A3.

QUÉBEC

TQS coupe 12 postes

MARIE CAOUCETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La station québécoise de Télévision Quatre-Saisons (CFAP) a réduit son personnel de 12 employés, hier, dans le cadre d'un plan de redressement financier qui ampute son budget de dépenses de 15%. En même temps, la décision a été prise de mettre fin au bulletin de nouvelles de fin de soirée.

C'est ce que confirmait le directeur général de CFAP, M. Robert Parent qui niait cependant la rumeur que toutes les décisions proviendraient dorénavant de Montréal.

Au nombre des employés débauchés, on compte quatre permanents et huit contractuels dont deux journalistes.

La restructuration administrative

du réseau touche aussi la station montréalaise dont le budget est amputé dans une proportion comparable à celui de Québec, confirmait M^{me} Claire Samson, vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation à TQS. Quatre permanents y ont été mis à pied; de plus, le nombre d'heures de travail du personnel surnuméraire sera réduit. Ceux-ci travailleront moins cet automne, mais la reprise de l'Heure JMP en janvier en ramènera plusieurs au boulot. Aucune émission de la grille horaire dévöllée il y a deux

Voir TQS en A2 >

1000 soldats en Bosnie



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Ces trois enfants regardent parader les 1000 soldats de la base de Valcartier qui se rendront sous peu en Bosnie pour s'intégrer à la Force de mise en oeuvre de l'OTAN, responsable du maintien de la paix et du respect de l'accord de Dayton. La 5^e Brigade multinationale canadienne prendra ainsi la relève de soldats de Petawawa et de Gagetown. Les détails en A6.

Une autre arme pour le fisc

Québec pourra saisir les chèques de ses salariés

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les quelque 500 000 employés des secteurs public et parapublic ont intérêt à bien se tenir face à leur employeur. En vertu de la nouvelle loi 32, le gouvernement a maintenant le pouvoir de saisir leur salaire pour régler leurs dettes au fisc.

La controversée loi sur le ministère du Revenu adoptée dans le sprint final de la session permet désormais au gouvernement de mettre ses ordinateurs en contact afin que ceux-ci échangent des renseignements sur les contribuables.

L'État entend ainsi récupérer 200 millions \$ de dettes fiscales qui, sans ces nouveaux contrôles, se perdent le plus souvent dans la nuit des temps, comme le révélait le vérificateur général dans son plus récent rapport.

Pour arriver à ses fins, le ministère du Revenu pourra commencer ses contrôles auprès des employés de l'État, qui risquent de voir jusqu'à 20% de leur salaire saisi quand ils doivent de l'argent au fisc.

Un fonctionnaire, un enseignant, un médecin ou toute autre personne qui touche un salaire versé par le gouver-

L'État entend ainsi récupérer 200 M \$ de dettes fiscales

nement du Québec pourrait ainsi « rembourser », bon gré mal gré, le ministère du Revenu à même son chèque de paye.

La loi sur le Revenu prévoit toutefois que ces salariés de l'État devront recevoir au préalable un avis de cotisation pour impôts impayés. Comme tout citoyen, ils pourront contester la décision du fisc (aller en opposition) et auront toujours recours à l'étape de l'appel en tout dernier recours.

Cette politique de « compensation » du gouvernement vise à récupérer que les dettes fiscales, ce qui exclut ce

Voir FISC en A2 >

LE MONDE

La Russie bout



Deux organisateurs de la campagne du président Boris Eltsine ont été arrêtés la nuit dernière à Moscou.

PAGE A 14

LA MÉTÉO



Maximum 22, Minimum 11

Ensoleillé, températures très agréables. Demain, devenant nuageux avec percées de soleil. Détails page C 2

QUÉBEC, 100^e ANNÉE, NO 172
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

HYDRO QUÉBEC 6 ans 7.75%
MIDLAND WALWYN
652-8011 • Le sens des valeurs • 1-800-463-8317
Taux sujet à changement sans préavis 29327 M

LES RETOURNÉS LES

DION Abattoir

Suite de la Une

Bouchard est réélu, ce n'est pas le genre de M. Bouchard d'aller à l'abattoir si l'appui à la souveraineté fléchissait et que les gens se réconcilient avec le Canada.

Ceci dit, Ottawa, qui prône maintenant l'approche des petits pas, du secteur par secteur, pour démontrer que la fédération est efficace, semble avoir diminué ses attentes face au renouvellement constitutionnel. Il pourrait même affronter une nouvelle campagne référendaire sans avoir obtenu un droit de veto et une formule d'amendement.

« Sans ça, je suis capable de faire la démonstration », de commenter celui-ci, « mais, avec ça, je suis en situation plus solide. »

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

En ce qui concerne la conférence des premiers ministres, M. Dion prévient que, si M. Bouchard quitte la salle quand on va parler de Constitution, cela va libérer Ottawa de son obligation de réexaminer la Constitution avant 1997.

M. Dion sort de son sac à dos une copie de la constitution et lit l'article 49 qui parle vaguement d'un « réexamen ». Les avis juridiques fédéraux, dit-il, affirment que cette obligation n'a pas encore été remplie.

« C'est pourquoi nous l'avons mis à l'ordre du jour, pour nous assurer qu'elle sera remplie », de mentionner le ministre. Si M. Bouchard s'absente à ce moment-là, est-ce que le Québec aurait donné son appui à cette interprétation?

« C'est ça. Si M. Bouchard veut dire que l'article 49 n'est pas réglé, il faut qu'il reste à la table et le dise, sinon ce sera un consentement. »

En quelques minutes, les premiers ministres pourraient donc évacuer cette échéance inscrite dans la Constitution.

« Pourquoi s'imposer une échéance avec le risque énorme d'échouer? On ne peut se permettre un troisième échec (Meech et Charlottetown). »

Au cours de cet entretien, le ministre des Affaires intergouvernementales a admis que le concept de société distincte se heurte à de fortes résistances plus on se dirige vers l'ouest du pays, car les Canadiens ont la conviction que le Québec demande un privilège.

Il faut donc, plaide-t-il, convaincre les citoyens. « Ça ne donne rien de réunir les premiers ministres pour se rendre là où leurs populations ne sont pas rendues. Ce serait une erreur. On ne peut limiter les ambitions des Québécois à la reconnaissance de la société distincte, mais ça ne sera pas fait jeudi ou vendredi », de laisser tomber le ministre.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 8
Le Québec et le Canada 9 à 16
Le Monde 17

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 10
Bourses 5 et 6
Opinions 8 et 9

CAHIER C

Le Monde Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 12
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 6 à 10
Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS

Réal Labbé 1
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
Publicité générale 686-3270
Annonces classées 686-3311
Rédaction 686-3394
Carrières et Professions 686-3270
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49

tirage du 19-06-96
23-32-34-37-42-43
(complémentaire)

24

EXTRA

205631

LA QUOTIDIENNE

tirage du 19-06-96
7-9-5
5-9-1-0

BANCO

tirage du 19-06-96
2-6-8-18-26-27-34-37-39-41-42-43-
44-47-48-50-52-53-63-65

FISC

Il s'agit d'assurer l'équité entre le privé et le public

Suite de la Une

qu'un contribuable doit, par exemple, à la Société de l'assurance-automobile ou au ministère de la Justice.

Il s'agit d'assurer l'équité entre le privé et le public, a expliqué en commission parlementaire le ministre délégué au Revenu, Roger Bertrand. Avant de verser un salaire à quelqu'un, il est normal que l'État récupère son dû.

Les salariés du secteur privé ne sont pas à l'abri du code civil et peuvent eux aussi voir leur chèque de paye saisi par leur employeur ou par l'État, a avancé M. Bertrand.

Le gouvernement peut en effet saisir le salaire d'un contribuable, mais seulement après avoir obtenu un jugement l'y autorisant.

Le ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Bernard Landry, soutient pour sa part que les employés de

l'État doivent donner l'exemple. Tous ces gens « sont payés parce que les contribuables contribuent », dit-il.

« Je ne vois pas pourquoi les gens qui sont dans le secteur public et qui ont choisi en même temps le service du public ne seraient pas les plus exemplaires en matière de comportement de bons citoyens et de collaboration avec une saine gestion de l'administration, a mentionné M. Landry.

L'opposition officielle ne le voit pas de cet oeil. Pour la critique en matière de Revenu, Russell Williams, le gouvernement se donne des pouvoirs nettement exagérés et traite ses employés inéquitablement.



Bernard Landry

Les libéraux ont d'ailleurs proposé deux fois un amendement pour exclure les salaires des fonctionnaires de la loi. Sans succès.

« C'est le genre de projet de loi qui a trop d'impact pour être voté à toute vitesse dans une session intensive, dénonce le député de Nelligan. Nous avons passé moins de deux jours sur ce projet de loi. Surtout que cette loi n'aura pas les effets attendus avant 12 ou 18 mois, selon ce que nous dit le ministre... »

Parmi les grandes centrales syndicales, seule la CEQ s'est prononcée jusqu'à maintenant contre cet aspect de la loi. Selon la CEQ, la possibilité du gouvernement de « régler ses comptes directement avec ses employés est discriminatoire envers ces derniers ».

Par conséquent, la Centrale demande le retrait de cet article. Trop tard, la loi a été adoptée dans la nuit de mercredi à jeudi.

TQS

Un bulletin réseau en soirée

Suite de la Une

semaines ne sera touchée par ces mesures.

Par ailleurs, la décision d'allonger d'une demi-heure, cet automne, le nouveau talk-show de 22 h jusqu'à 23 h a sonné le glas du bulletin de fin de soirée de Québec. Les reportages en provenance de Québec seront insérés dans un bulletin réseau.

M. Parent précisait que le chef d'antenne Raymond Filion, qui lisait le bulletin de fin de soirée, demeure avec TQS et qu'il aura plus de temps pour préparer le bulletin de 17 h.

TQS conserve trois bulletins par jour en semaine à 12 h 30, 17 h et 17 h 30. Les 20 minutes d'information du samedi et du dimanche demeurent, tout comme l'émission Hebdo Sports.

VENTE JOURS D'ÉTÉ

twik®

**CAMISOLE POLO
TRICOT DE COTON**
Rég. 30.00*
24.95

De notre collection de pulls sans manches, la camisole encolure polo. Blanc, marine, rouge, rose, jaune pâle. P.m.g.

**LES VALEURS
IMBATTABLES
CHEZ TWIK**

**JUPE-SHORT
EN DENIM**
Rég. 30.00*
19.99

Une jupe forme portefeuille devant, short à l'arrière. Denim léger, bleu indigo seulement. 5 à 13.

**CHEMISE EXPÉDITION
COTON ET LIN**
Rég. 32.00*
24.95

Mélange rustique 85% coton, 15% lin, une longue chemise exclusive, dans une variété de coloris naturels. P.m.g.

**TRENCH COURT
CEINTURÉ**
Rég. 100.00*
49.95

Un trench polyester fini peau de pêche, double boutonnage, plis au dos. Beige ou marine. P.m.g.

**TEE-SHIRT
LOGO**
Rég. 20.00*
9.99

Tee-shirt moulant, manches courtes, en pur coton imprimé sourire, planète, etc., sur fond blanc, rouge, noir.

**CALEÇON
CARREAUX VICHY**
Rég. 28.00*
19.99

Coton extensible, pantalon collant à petits carreaux en noir ou marine et blanc et motifs variés. Taille unique.

**SALOPETTE COURTE
EN DENIM**
Rég. 55.00*
39.95

Exclusive à twik, une salopette denim 7 onces, poches plaquées, boutons métalliques. Coloris vifs, pastel ou indigo.

**MINI SAC À DOS
NYLON**
Rég. 26.00*
19.99

Une forme clé de l'été. Un mini sac à dos en nylon liséré de cuir lavé. Brun ou noir.

**ESPADRILLES
MATELOT**
Rég. 15.00*
11.99

Rabais de 20%, soulier de toile à élastique en forme de triangle à rayures sur le dessus du pied. Marine, blanc. 5 à 10.

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

MALADIE DU LÉGIONNAIRE

La bactérie au 2 Place Québec

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ BEAUPORT — C'est au sommet du 2, Place Québec, un édifice à bureaux jouxtant la galerie de boutiques du même nom et l'hôtel Hilton, qu'est née l'épidémie de maladie du Légionnaire. Le complexe appartient à Trizec.

Voilà ce qu'ont annoncé, hier, le directeur régional de la santé publique de Québec, le Dr Michel Vézi, et trois de ses collègues, les docteurs Réjean Paradis, Marc Dionne et Éric Dewailly. Du même souffle, ils ont affirmé que l'épidémie «semble définitivement contrôlée» et qu'ils émettront au cours des prochaines semaines un avis de santé publique concernant l'entretien des tours de refroidissement.

Cet avis sera envoyé aux directions régionales de la santé publique de la province ainsi qu'aux organismes gouvernementaux concernés, en particulier le ministère de l'Environnement et la Régie du bâtiment dont les champs de compétence, mal déterminés, laissent place à une zone grise. L'objectif: éviter la répétition d'un événement comme celui qui vient de connaître la Vieille Capitale et qui a terrassé onze personnes. Une d'entre elles est décédée et trois sont encore hospitalisées. Une de ces dernières se trouve dans un état critique.

Précisons qu'aucune des victimes ne fréquente le 2, Place Québec. Huit demeurent à proximité de cet immeuble, deux ont circulé dans les environs et une travaille dans ce secteur.

Depuis l'identification du premier cas de légionellose, fin mai, plus de 50 malades ont été référés par leur médecin afin que soit éliminé le diagnostic de maladie du Légionnaire. Tous les résultats demandés depuis le 7 juin se sont avérés négatifs. Le Centre de santé publique de Québec recommande toutefois aux médecins de demeurer vigilants d'ici à la fin de juin. Il a fallu procéder à une centaine de prélèvements et d'analyses avant d'épingler la bactérie coupable, la *Legionella pneumophila* du sérotype 1. Ces prélèvements ont eu lieu dans dix domiciles de victimes, à même huit bornes-fontaines et un jet d'eau public du quadrilatère identifié, ainsi que dans 23 tours de refroidissement situées sur 16 édifices.

Les employés du Centre de santé publique, qui essayaient de traquer la source responsable de l'épidémie, avaient prélevé l'eau des tours de refroidissement situées au sommet du Hilton, mais n'étaient pas montés sur le toit de l'immeuble à bureaux de Place Québec, situé à côté. C'est le directeur de la gestion du complexe, M. André Parent, qui a communiqué avec les autorités à son re-

tour de voyage, le 12 juin, afin de demander que des tests soient effectués. «Mardi soir, le 18, soit le jour même où nous avons appris que deux de nos quatre tours étaient contaminées, nous avons arrêté le système de refroidissement afin de procéder à un nettoyage complet selon les règles de l'art. Quatre hommes y ont travaillé pendant six heures», a déclaré M. Parent au SOLEIL.

Les deux dernières tours, dont l'analyse s'est avérée négative, devaient quand même être nettoyées hier soir par acquis de conscience. Trizec a demandé au Centre de santé publique de procéder à de nouveaux prélèvements sur les quatre unités, aujourd'hui. Selon M. Parent, les équipes d'entretien de Place Québec prélèvent chaque jour des échantillons d'eau à même les tours de refroidissement pour s'assurer de sa qualité. En outre, elles effectuent chaque automne un nettoyage complet du système de refroidissement et des tours d'eau. Si elles ne répètent pas l'opération au printemps, précise l'administrateur, c'est que les tours marchent à l'année, contrairement à la plupart des systèmes de refroidissement qui fonctionnent uniquement l'été et, de ce fait, doivent être minutieusement désinfectés avant d'être remis en route.

Débat brûlant autour des chauffe-eau

BEAUPORT — Les médecins du Centre de santé publique de Québec soupçonnent l'Association d'huile à chauffage du Québec d'essayer de tirer la couverture de son côté pour des raisons commerciales dans cette affaire de la légionellose.

En effet, dans une lettre adressée au SOLEIL, le président de l'Association d'huile à chauffage du Québec, Pierre Dupuis, et le président de l'Association des distributeurs indépendants de produits pétroliers, Paul-Émile Charlebois, réclament la disparition des chauffe-eau électriques au profit des chauffe-eau à l'huile qui, eux, «ne présentent aucun danger de contamination», disent-ils.

Selon les experts du Centre de santé publique, un seul cas de contamination attribuable à un chauffe-eau électrique a été documenté dans toute la littérature médicale consacrée à la légionellose. La chose s'est produite une seule fois aux États-Unis et n'a jamais été reliée à une épidémie. De son côté, la porte-parole d'Hydro-Québec, Marie Archambault, a déclaré au SOLEIL qu'ayant appris l'existence de ce cas, au milieu des années 80, la société d'État a demandé au chercheur Jean Joly, de l'université Laval, d'effectuer des recherches à ce sujet. Celles-ci, précise-t-elle, n'ont pas été concluantes. L.L.



Les pertes seront considérables, surtout au niveau du toit mais les oeuvres d'art restent intactes.

Le feu endommage l'église Saint-Roch

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Joyau architectural de l'un des premiers quartiers de la ville de Québec, l'église Saint-Roch a été lourdement endommagée par un incendie, hier après-midi.

«Les pertes seront considérables», assurait le chef André Deslauriers. «Un feu dans le toit d'une église du genre, ça n'en prend pas beaucoup pour que la facture s'allonge.»

«On a réussi à sauvegarder les oeuvres d'art. Le feu s'est déclaré dans le toit, juste au-dessus de la nef. Il y a eu de l'eau sur le plancher de l'église de même qu'au sous-sol.»

«On a été chanceux», rajoutait le capitaine Pierre Verreault qui, avec une dizaine de ses collègues, s'est précipité dans les combles de l'église pour combattre l'élément destructeur.

«C'est aussi vaste dans l'entrevue que ça l'est dans l'église», précise M. Deslauriers. Dans nos maisons habituelles, la hauteur n'est pas plus de 8 pieds. Dans ce cas-ci, c'est trois fois plus.»

Quand ils sont entrés dans l'église, on pouvait voir quelques flammes ronger le toit, rajoute M. Verreault. Mais les 45 pompiers mandés sur les lieux, alors que 21 autres étaient réclamés dans les casernes en cas d'une autre urgence, ont peiné et sué plus que d'habitude. «On avait fait des vérifications. Par temps chaud, la température dans la toiture atteint généralement les 140 degrés F (60 Celsius),» souligne M. Deslauriers.

Compte tenu qu'il était impossible d'utiliser les grandes échelles, en raison de la configuration des lieux, les pompiers ont dû monter leurs boyaux au



Accompagné du chef André Deslauriers, un capitaine dresse le bilan des dégâts.

sommet de l'église dans des escaliers étroits. En raison de la chaleur intense, six d'entre eux ont éprouvé de problèmes physiques dont quatre ont été conduits à l'Hôtel-Dieu.

Selon les premières constatations, le feu s'est manifesté dans les minutes qui ont suivi la fin de travaux d'imperméabilisation de la toiture. «Le fait que ces gens connaissent le secteur nous a grandement aidés puisqu'ils nous ont directement conduits sur les lieux», affirme M. Verreault.

Là, les pompiers ont dû arracher un revêtement de planches doublé à un rang de tôle. L'opération n'est pas inhabituelle dans ce type d'habitation. Mais la chaleur extrême ne facilitait pas la chose. À un point tel que le chef Deslauriers a autorisé les pompiers à se départir de leurs habituels vêtements pour être en mesure de mieux combattre l'incendie.

«Couper 20 millions \$ équivaut à fermer un hôpital»

Ahuri, le dg de Saint-Sacrement, Gaston Pellan, défend la gestion de l'établissement

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Couper 20,7 millions \$ dans le budget d'un hôpital, signifie ni plus ni moins l'éliminer, estime M. Gaston Pellan, directeur général de l'hôpital Saint-Sacrement/Enfant-Jésus.

M. Pellan a appris la nouvelle hier matin, dans l'avion le ramenant de Toronto: le conseil d'administration de la Régie régionale veut obliger le pavillon Saint-Sacrement à faire les économies de 20,7 millions \$ commandées le 20 juin 1995 par la régie.

La nouvelle l'a ramené illico au Pavillon Saint-Sacrement, interrompant abruptement ses vacances.

C'est clair dans son esprit: couper 20,7 millions \$ sur le budget de 68 millions \$ du pavillon Saint-Sacrement, «c'est éliminer l'organisation», constate un

Gaston Pellan ahuri. Et si ce n'est pas Saint-Sacrement qu'on élimine, ce sera un autre établissement. «Comme si Saint-Sacrement était déviant! Nous avons toujours été transparents. La régie et la commission médicale régionale ont entériné chaque nomination de médecins. Et puis, ça fait l'affaire de tout le monde qu'on en ait accepté autant», poursuit le directeur de Saint-Sacrement/Enfant-Jésus.

Saint-Sacrement a nommé 23 médecins, alors que 12 nominations y étaient prévues.

Le dernier conseil d'administration de la régie de la saison a eu lieu mardi

soir. On y a présenté un bilan des premiers mois de la reconfiguration du réseau socio-sanitaire de la région, un an après les décisions prises le 20 juin 1995.

«65 à 70% des décisions prises ont été réalisées. Le virage ambulatoire est pris. C'est un bilan positif», a déclaré Monique Bégin, directrice de la régie.

Mme Bégin a été la première surprise de voir aboutir sur sa table, au cours de l'assemblée publique, une résolution émanant du directeur de l'hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, Jean-Guy Simard, visant à obliger le pavillon Saint-Sacrement à respecter les décisions prises l'an dernier par la régie. Cette résolution, obligeant Saint-Sacrement à réaliser les économies prévues de 20,7 millions \$ a été adoptée à 16 con-

tre un. «Rien n'a été fait en cachette à Saint-Sacrement, poursuit Gaston Pellan. Le maintien à Saint-Sacrement de la Clinique des maladies du sein et des Grands Brûlés signifiait le maintien de 28 lits. Il ne nous restait que 17 lits à fermer. Et c'est avec la permission de la régie que nous avons ouverts plus de lits en obstétrique.»

Dans le bilan de la régie, on souligne qu'au Pavillon Saint-Sacrement, on a fermé que 88 des 156 lits prévus. La clientèle a choisi de se faire soigner à Sacrement plutôt que de suivre les corridors de services prévus au CHUL, et à l'Hôtel-Dieu. «Les malades aiment se faire soigner à Saint-Sacrement. Ce sont les faits, qu'y pouvons-nous?», se demande M. Pellan. Alors que 86% de la clientèle de l'Enfant-Jésus vient du

bassin de la région, l'Hôtel-Dieu, un des trois pavillons du CHUQ, va chercher 50% de sa clientèle à l'extérieur. Et voilà que Rimouski offrira sous peu des services de radiologie de pointe.

Les conséquences de cette tuile qui tombe sur la tête des dirigeants de Saint-Sacrement/Enfant-Jésus sont «énormes», ajoute Gaston Pellan. «Cela remet en cause le rôle du CHU (centre hospitalier universitaire) et du CHA (centre hospitalier affilié). Doit-on éliminer un hôpital de 2e ligne pour créer le CHU?»

Sans vouloir ressasser une vieille querelle, M. Pellan croit le temps venu de s'asseoir avec la régie, l'université, le ministère de la santé pour discuter du rôle de chaque organisation de santé de la région.

«ÇA, C'EST LE VÉRITABLE ESPRIT DES JEUX!»

Pierre Desjardins se souvient encore avec émotion d'avoir fait circuler une pétition en faveur de Peder Lunde Jr., un athlète norvégien. Celui-ci avait été retiré de la compétition en raison d'une mauvaise performance aux préliminaires. La pétition a fonctionné... et Lunde a gagné la médaille d'or!

L'esprit olympique, c'est ça... et Pierre a toutes les raisons d'être fier d'avoir participé à l'une des plus belles aventures humaines.

C'est entre autres pour cette raison que depuis 1947, la Banque Royale aide nos équipes olympiques dans leur quête d'excellence. Cette année encore, à Atlanta, elles pourront compter sur notre soutien.



BANQUE ROYALE



Commanditaire officiel de l'Association olympique canadienne

Pierre A. Desjardins
Catégorie voile

QUÉBEC

Mort dans un accident spectaculaire

Un automobiliste de 54 ans, Roger Noël, a perdu la vie au volant de son véhicule hier matin, alors qu'il circulait sur l'autoroute 40, en direction est, à la hauteur de la sortie Fossambault-sur-le-Lac et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. L'homme, qui aurait été victime d'un malaise cardiaque, a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a traversé la route pour finir sa course dans le fossé, à droite, et faire plusieurs tonneaux. C.B.

QUÉBEC

Il percute un pilier de béton

Un homme de 57 ans reposait dans un état grave à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, hier, après avoir subi d'importantes blessures à l'abdomen et au cou lors d'un accident d'automobile. Pour une raison indéterminée, l'automobiliste est entré de plein fouet dans le pilier de béton se trouvant du centre de la 4e avenue est, entre la rue des Bouleaux et la 25e rue. À l'arrivée des ambulanciers, des manoeuvres ont été effectuées pour réanimer la victime de l'accident, qui était consciente lors de son transport à l'hôpital. Comme aucune trace de feignage n'a été relevée, les policiers n'écartent pas la possibilité que l'homme ait eu un malaise alors qu'il était au volant. C.B.

Une Diva pour le parc Roland-Beaudin



Technicien en électronique, Dave Soucy met la dernière main à la scène sur laquelle Natalie Choquette posera pied ce soir, à 20h30. En compagnie de l'Orchestre symphonique de Québec, celle qu'on surnomme déjà

la Diva inaugurera le parc Roland-Beaudin, situé au carrefour du chemin des Quatre-Bourgeois et de la route de l'Église, à Sainte-Foy. L'entrée est gratuite. En cas de pluie, le spectacle aura lieu à la salle Albert-Rousseau.

CAUSAPSCAL

Des jeunes ensemencent la rivière Matapédia

Deux groupes d'étudiants de 5ième année de l'école Saint-Rosaire de Causapscal ont ensemencé, cette semaine, la rivière Matapédia avec 300 alevins, de très petits saumons, pour conclure de

brillante façon un programme de sensibilisation à l'importance de la ressource saumon initié durant l'hiver par la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia. En tout, une centaine de jeunes ont pris soin des oeufs et des alevins. Ce projet vise à sensibiliser les jeunes, et par la bande les adultes, à la valeur de la protection d'une ressource comme le saumon. Les responsables estiment qu'en misant sur l'éducation de la jeune génération, ils parviendront à diminuer substan-

tiellement le braconnage encore perpétré sur des bijoux comme la Matapédia, la Patapédia et leurs tributaires. G. G.

CHARLESBOURG

Un septuagénaire meurt noyé dans sa piscine

Le septuagénaire qui a chuté dans sa piscine, samedi, en effectuant des travaux est décédé mardi soir, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Hubert Lebrun, 77 ans, était maintenu en vie artificiellement depuis samedi. Il s'affairait à nettoyer la piscine de sa résidence située au 560, 68e rue est, à Charlesbourg, lorsqu'il est soudainement tombé à l'eau. Des voisins avaient réussi à le sortir de l'eau, mais il était déjà trop tard. Il était inconscient à l'arrivée des secouristes. C.B.

QUÉBEC

Manif de camionneurs

Une vingtaine de camionneurs ont bloqué pendant une heure, hier matin, l'accès au chantier du Centre de foires. Ils contestaient l'embauche par le sous-traitant en charge des travaux de camionneurs de l'extérieur de la grande région de Québec (région 03). Après une heure de pourparlers, une entente est intervenue entre les deux parties et la manifestation s'est terminée dans le calme. C.B.

ACCUSÉS DE VIOL

Le juge doit décider aujourd'hui de leur liberté provisoire

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

QUÉBEC — Le juge Marc Choquette doit décider demain s'il met en liberté provisoire trois récidivistes accusés du viol collectif d'une adolescente de 17 ans et de sa séquestration durant quelque 17 heures.

Les événements seraient survenus dans la nuit et la journée du 20 mai dans les appartements de deux des hommes. À la suite de l'arrestation de Marco Garneau, âgé de 25 ans, de Québec, Gilles Boies, âgé de 22 ans, aussi de Québec, et de Stéphane Tanguay, âgé de 26 ans, de Beauport, l'enquête sur cautionnement avait été reportée à cette semaine parce que les trois avocats de la défense exigeaient que la présumée victime témoigne.

Celle-ci a toutefois été hospitalisée durant une dizaine de jours, de sorte que l'enquête sur cautionnement n'a pu débuter que mardi. Elle a été complétée hier et le juge Choquette s'est donné jusqu'à demain pour déterminer s'il libérera les trois prévenus.

Durant tout l'après-midi, mardi, l'adolescente a livré sa version des faits, marquée d'une foule de détails sordides. Une ordonnance de non-publication réclamée par les avocats de la défense empêche pour le moment d'en rapporter la teneur.

La procureure de la Couronne, Me Céline Cyr, a pour sa part obtenu que le juge Choquette décrète un huis clos partiel durant la déposition de la présumée victime. Un paravent a de plus été placé devant les trois prévenus, de sorte que l'adolescente ne pouvait les voir.

Avec beaucoup d'émotion, les larmes lui venant fréquemment aux yeux, elle a entre autres relaté les événements de la soirée du 19 mai, suivie de la nuit et de la journée. Visiblement craintive et très nerveuse, la jeune femme a aussi décrit les graves conséquences physiques que les viols ont eues pour elle.

Pendant ce temps, un bon groupe de personnes patientaient dans le corridor, dont une dizaine de témoins assignés par la défense. Plusieurs ne se gênaient pas pour émettre à haute voix des commentaires très peu élogieux à l'endroit de la présumée victime.

Hier, le premier témoin a été sa mère, qui avait été sommée de se présenter par un des avocats de la défense. Par la suite, huit personnes ayant côtoyé tant la présumée victime que les prévenus durant les heures visées ont à leur tour donné leur version des événements.

Autre fait inhabituel, la défense a appelé à la barre Michel Thibeau, l'enquêteur de la sûreté municipale de Québec chargé du dossier. Enfin, la mère de Garneau, le père de Tanguay et un ami de Boies ont indiqué être disposés à cautionner pour eux.

«VIRÉE DE SEXE»

Dans leurs plaidoiries, les avocats des prévenus ont qualifié les événements de «virée de sexe» à laquelle l'adolescente a consenti. Selon eux, la présumée victime est une «pie» et une «grande actrice» dont la version, sur plusieurs points importants, a été contredite par sa mère, et, sur tous les autres, par leurs témoins.

Au chapitre des antécédents judiciaires, on note que Gilles Boies a déjà été condamné pour des vols, des fraudes, faux documents et supposition de personne. Au moment des infractions reprochées, il était en probation. Quant à Marco Garneau, il a été condamné pour des vols, conduite avec les facultés affaiblies, voies de fait causant des lésions, voies de fait sur un agent de la paix et entrave au cours de la justice.

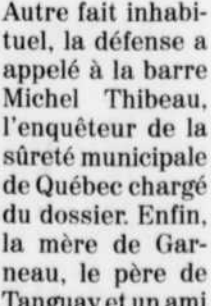
Enfin, Stéphane Tanguay compte des condamnations pour des vols, des recels et une introduction par effraction. Il est en attente de ses procès sous des accusations de vol et de conduite avec les facultés affaiblies.



Stéphane Tanguay, 26 ans



Marco Garneau, 25 ans



Gilles Boies, 22 ans

EATON

SI VOUS CROYEZ QUE L'ÉTÉ EST RAYONNANT, ATTENDEZ DE VOIR LES AUBAINES DE NOTRE VENTE DE BLANC EN COULEURS! TOUT CE QUE VOUS VOULEZ POUR LA MAISON, À DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX.

25% DE RABAIS SUR LITERIE

- Sélection de literie-mode et d'ensembles coordonnés
- Oreillers et couvre-matelas Beautyrest
- Couverture Eaton Home

SERVIETTES «IMPARFAITES» ROYAL VELVET

Légères imperfections n'affectant en rien la durabilité ni l'entretien des serviettes. Si de première qualité: de bain, 17.99\$; essuie-mains, 12.99\$; débarbouillette, 6.99\$

Prix des «imparfaites»: de bain, 9.99\$; essuie-mains, 6.99\$; débarbouillette, 4.99\$

JUSQU'À 100\$ DE RABAIS! ENSEMBLES DE MATELAS

SÉLECTION DE MODÈLES SERTA, SEALY, SIMMONS, KING KOIL ET PLUS

Plus un châlif en prime et

NE PAYEZ PAS AVANT JUIN 97*



Eaton. On veut être votre magasin.

En vigueur jusqu'au 30 juin 1996. * Ne payez pas avant juin 1997 pour tout achat d'ensemble de matelas totalisant 300\$ ou plus (avant taxes) sur votre carte Eaton. Frais d'administration de 25\$ et taxes exigibles payables au moment de l'achat. Sur approbation du crédit.

La détresse de Mamzelle Gabrielle

Qu'est-ce qu'elle aurait dit, mamzelle Gabrielle, si elle avait pu se pencher au-dessus des copies des 720 000 jeunes du secondaire qui ont subi cette semaine un examen de français? Un examen que les élèves de Rochedeelle ont trouvé «full facile»? Elle aurait été étonnée qu'on ait choisi un passage de son livre *Ces enfants de ma vie* pour en extraire le sens, comme on extrait le parfum de boisseaux de fleurs. Mais aurait-elle aimé que les pédagogues patentés qui l'ont concocté découpent ce texte d'une beauté fulgurante en petites tranches, comme si c'était du saucisson? Et qu'ils escamotent le sens profond de son récit?

Elle aurait sûrement tiqué, cette institutrice du Manitoba devenue l'une des étoiles de notre littérature, en découvrant le titre barbare de l'épreuve imposée aux jeunes: «Compréhension du discours écrit». Dans sa classe du Manitoba, dans le temps, on lisait des textes, pas des «discours écrits». Le français n'était pas enseigné comme la biologie. On ne mettait pas la langue dans des éprouvettes pour en identifier les fragments décomposés en posant dessus des étiquettes. On ne répondait pas aux questions par des a) ou des b). On lisait pour apprendre à écrire, à penser.

Combien de livres ces finissants du secondaire ont-ils lus cette année? Leur a-t-on suggéré les ouvrages de Gabrielle Roy ou des traductions de Stephen King comme lecture obligatoire en «français»? Parce que Stephen King, c'est «full trippant», alors que les auteurs français! Leur a-t-on

imposé une traduction de *L'étranger* d'Albert Camus comme lecture obligatoire... en anglais? Je n'invente rien. Cela s'est vu.

À l'époque de Mamzelle Gabrielle, l'enseignement du français n'était pas régi par des fonctionnaires bardés de diplômes en linguistique sans contact avec les enfants. Dans son temps, on ne fabriquait pas les examens en comités. Il a fallu huit mois aux spécialistes de l'évaluation pour concocter cet «examen d'appoint» imposé lundi aux finissants du secondaire. Un examen comptant pour 25% de la note finale. Six comités y ont consacré une journée d'étude. Il était prêt depuis 13 mois. Pour arriver à quoi?

Les jeunes ont affirmé que c'était «full facile». On verra aux résultats si les correcteurs n'ont pas fait exprès pour leur donner tort. J'ai passé l'épreuve mardi, en essayant de me mettre dans la peau d'un élève. Je pense que les jeunes de Rochedeelle ont raison. Sur 26 questions, trois ou quatre tout au plus étaient difficiles parce qu'elles avaient été mal formulées.

L'examen n'aurait pas été aussi facile si les «pédagogues» avaient pas escamoté le sens profond du texte soumis à la compréhension des étudiants: «Vous allez lire les deux premiers chapitres d'un récit qui prend l'allure d'un court roman. Vous y ferez la connaissance de Médé-



Ghislaine Rheault

ric, élève détestant l'école, qui se laisse lentement apprivoiser par une institutrice dévouée et habile», annoncent-ils pour introduire le texte de 14 pages.

Mais qu'aurait dit Mamzelle Gabrielle en découvrant que ces spécialistes en évaluation n'ont tiré de ce récit qu'une interprétation étriquée? Qu'ils n'y ont vu que le

succès d'une enseignante habile qui réussit à mater un élève récalcitrant? C'est tout autre chose que ce récit évoque en filigrane. Alors qu'elle tente de capter l'intérêt de cet enfant, l'enseignante-narratrice dévoile sa vulnérabilité. Captive des murs de la classe, elle ressent tout comme l'enfant-truite l'appel du large. C'est la voix de Gabrielle Roy qui chante dans ce texte d'une rare beauté, elle qui a quitté l'enseignement pour le vaste monde de l'écriture. Ce texte est un hymne à la liberté. J'oserais presque dire, un hymne au décrochage. Or, les pédagogues n'ont retenu que le succès de l'institutrice «habile» qui réussit à mater un élève difficile après avoir conclu un pacte avec lui.

Qu'est-ce qu'elle aurait dit, Mamzelle Gabrielle, en voyant les jeunes tenter d'exprimer le suc de son «discours» en répondant à 26 questions aux trois-quarts insipides, en remplissant des petits tableaux, en rédigeant des moignons de phrases? L'auteure de *La petite poule d'eau* aurait-elle

été horrifiée en apprenant qu'on ne corrigerait même pas les fautes de français? En découvrant que certains fûtés ne lisent même pas le texte soumis à l'examen avant de répondre aux questions. «Je ne perdis pas de temps à lire le texte, m'a expliqué Hélène, une finissante de l'an dernier. Comme les questions renvoient presque toutes à des paragraphes numérotés, j'allais tout de suite aux questions. C'était facile. Elles suivent presque toujours l'ordre des paragraphes.»

Cet examen ne saurait mieux illustrer les tares de l'enseignement du français au Québec. Les élèves n'ont pas besoin de lire ou d'écrire. Ils apprennent le français comme on fait de la peinture à numéros en remplissant des petits tableaux que les professeurs corrigent en criant ciseau! Ils absorbent l'histoire de la littérature en comprimés compacts, pré-digérés. Ils sont victimes d'une pédagogie schizophrène: dans un tiroir, la compréhension de texte, dans l'autre l'orthographe, dans l'autre la grammaire, dans l'autre le sens ou les marqueurs de relation. Comment s'étonner que des étudiants à l'université déclarent, devant un écran d'ordinateur couvert de fautes d'orthographe: «C'est pas grave. J'écris, puis je corrige après.» Comment s'étonner qu'ils échouent lamentablement aux épreuves d'admission en français?

Qu'aurait-elle ressenti, Mamzelle Gabrielle, penchée sur les copies des 720 000 jeunes, si elle avait pu lire les questions qu'on a tirées de son «discours écrit»? Je suis sûre qu'elle en aurait éprouvé de la détresse et du désenchantement.

L'escouade Grizzly saisit près de 1 million \$ de coke

Deux des quatre personnes arrêtées attendaient leur procès... dans une affaire semblable

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

QUÉBEC — Après l'épisode des «mulets» qui transportaient de la cocaïne du Venezuela par voies corporelles, voilà que la Sûreté du Québec démantèle un réseau qui importait la précieuse poudre blanche dans des colis postaux.

Quatre personnes ont été arrêtées relativement à cette affaire, et 2,4 kilos de cocaïne, évalués à près de 1 million \$, ont été saisis. Les sachets de drogue étaient bien camouflés dans des cabarets de bois à double fond et dans des colis contenant des ustensiles.

Les enquêteurs de l'escouade Grizzly,

spécialisée dans les crimes organisés, ont intercepté deux livraisons qui arrivaient du Venezuela par le service normal de Postes Canada. Les colis étaient envoyés à différentes adresses postales de la région.

Deux colis de quatre à cinq cabarets, contenant environ 1,2 kilo de drogue chacun, ont été saisis. La cocaïne, pure à 90 %, était destinée au marché des régions de Québec et de la Rive-Sud de Montréal. Les agents de la Sûreté du Québec ont arrêté les trafiquants le 13 juin, mais ce n'est qu'hier qu'ils ont parlé de l'opération. Ils espéraient coffrer d'autres membres de l'organisation.

«Selon ce que nous avons appris, la di-

rigeante du réseau travaille pour une organisation de la Rive-Sud de Montréal, non reliée aux groupes de moutards criminalisés ou à la mafia», explique Réal Ouellet, porte-parole de la SQ.

La tête du réseau, Hélène Châtillon, 29 ans, de Saint-Basile-de-Portneuf, a été accusée le 14 juin d'importation de stupéfiants, de complot et de mauvais entreposage d'armes à feu.

Une autre femme, Pauline Clavet, 36 ans, résidant rue Saint-Germain à Québec, a été accusée d'importation de stupéfiants, de complot et de trafic de stupéfiants. Elle servait d'intermédiaire, car elle a reçu l'un des colis chez elle, tout comme Nathalie Allain, de Québec,

qui fait face à des accusations d'importation de stupéfiants et de complot.

Le seul homme impliqué dans cette affaire, Denis Gravel, a comparu sous des accusations de trafic de stupéfiants. L'individu de 37 ans, de Québec, a été intercepté alors qu'il transportait de la drogue au domicile d'Hélène Châtillon.

Les quatre complices ont subi leur enquête sous cautionnement, hier, au palais de justice de Québec.

L'escouade Grizzly, qui a pris la relève de Carcajou au printemps, enquêtait sur cette organisation depuis le mois d'avril. Le premier geste posé fut l'arrestation, le 1er mai, de Michel Barbeau, le concubin d'Hélène Châtillon.

L'homme était en possession de huit onces de cocaïne lorsqu'il a été intercepté à bord de son véhicule. Ayant plaidé coupable aux accusations portées contre lui, il a reçu une sentence de trois ans et demi.

Hélène Châtillon et Pauline Clavet ont été arrêtées en même temps que Michel Barbeau. Elles sont toutes deux en attente de procès pour cette première affaire, à laquelle s'ajoute maintenant celle d'importation de cocaïne.

Il semble que les deux livraisons interceptées par la Sûreté du Québec n'étaient pas les premières effectuées en utilisant cette méthode. L'enquête sur ce réseau de trafiquants se poursuit.

8 jours
EXCEPTIONNELS!

DE
RABAIS SUPPLÉMENTAIRES
SUR TOUT, TOUT, TOUT!

Jeudi et vendredi
jusqu'à 21h
Samedi jusqu'à 17h

40^e
Anniversaire
1956-1996

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette, Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-9982

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Fermé les dimanches du 23 juin au 28 juillet inclusivement. Nos magasins seront fermés le 24 juin et le 1^{er} juillet.



Ce mobilier de chambre à coucher en érable teint caramel vous offre qualité, confort et raffinement. Une séduisante façon de prolonger votre îlot de quiétude au fil des heures et des années.

Le lit, 2 chevets, la commode haute, la commode basse et le miroir **2888\$**



Vous recherchez une causeuse aux lignes sobres et traditionnelles qui vous apportera ce confort tant mérité? Alors vous voilà servi avec ce canapé 2 places en cuir véritable de couleur bordeaux!

Canapé 2 places **1988\$**

Choix de couleurs



Chaque repas sera fête autour de ce mobilier dont la chaleur du menuisier a été conservée par une teinture essuyée acajou. La table peut être allongée à 90°, les chaises sont élégantes et confortables. Le buffet est discret. Tous ces avantages vous rendront fier de votre achat.

La table et 4 chaises **1888\$**

Le buffet 1100\$

Vaste choix de finitions et de pieds de table

LA GALERIE
DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

COMMENCEZ À PAYER DÈS
1^{er} JOUR

*12 juin 1997. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30%

Jeune femme violée dans un parking à Sainte-Foy

Aucun lien avec les agressions précédentes

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

SAINTÉ-FOY — La ville de Sainte-Foy a encore été le théâtre d'une agression sexuelle vers 3h, dans la nuit de mardi à hier. Une femme de 18 ans, de Québec, a été violée par deux hommes qui l'ont fait monter dans leur voiture alors qu'elle faisait de l'auto-stop.

Cet événement, qui survient quatre jours à peine après l'abus sexuel dont a été victime une adolescente de Saint-Augustin-de-Desmaures, n'a toutefois aucun lien avec la série d'agressions précédentes.

La jeune femme faisait de l'auto-stop sur le boulevard René-Lévesque. Une Mazda MX-6 noire s'est arrêtée pour la faire monter. Deux hommes se trouvaient dans l'automobile.

Ils ont amené la victime dans le stationnement du restaurant La Tyrolienne, Chemin du BoisGomin, à Sainte-Foy. C'est là qu'ils ont violé la jeune femme. Une fois que tout a été terminé, ils sont allés la reconduire près de l'endroit où ils l'avaient recueillie.

Les policiers de Sainte-Foy poursuivaient leur enquête, hier, pour retracer les auteurs du double viol. Il s'agirait

d'un homme de 24 ans, mesurant six pieds, aux cheveux châtain courts, qui portait un jeans et un chandail. L'autre individu, âgé d'environ 30 ans, serait moins grand, était vêtu d'un jeans et d'une veste de cuir noir.

Cette nouvelle agression sexuelle n'est pas de nature à rassurer les citoyens de Sainte-Foy, déjà fortement secoués par les cinq événements précédents, perpétrés par un même individu.

« Nous avons reçu de nombreux appels de parents d'adolescentes qui sont inquiets pour leurs filles », dit Martin-Guy Trépanier, de la sûreté municipale de Sainte-Foy.

L'enquête progresse très lentement dans ce dossier, car la description de l'homme qui a agressé sexuellement quatre jeunes femmes (une cinquième a réussi à s'enfuir) à Sainte-Foy depuis un an, est très mince, au point où il n'est même pas envisageable de faire un portrait-robot.

De plus, les policiers ne peuvent intensifier leurs patrouilles dans un secteur précis de la ville, car les endroits où l'abuseur a frappé sont trop éloignés les uns des autres. Les cinq attaques ont eu lieu au sud du boulevard Laurier, dans la zone située entre les échangeurs des autoroutes et les limites de Sillery.

1000 soldats de Valcartier en Bosnie

MARTIN ROY
Le Soleil

VALCARTIER — La guerre en ex-Yougoslavie est officiellement terminée, mais le Canada y envoie des troupes. Quelque 1000 soldats de la base de Valcartier se rendront sous peu en Bosnie pour s'intégrer à la Force de mise en oeuvre (IFOR) de l'OTAN, responsable du maintien de la paix et du respect de l'accord de Dayton.

La 5e Brigade multinationale canadienne prendra ainsi la relève de soldats de Petawawa et de Gagetown, en ex-Yougoslavie depuis six mois. Elle comptera aussi des contingents britanniques et tchèques parmi ses rangs.

Le Chef de l'état-major, Jean Boyle, était de passage hier à Valcartier pour passer en revue les troupes avant les départs, qui s'échelonnent sur plus d'une semaine en début juillet.

Sous un soleil de plomb, il a rappelé le sérieux de la mission aux soldats, qui étaient parfaitement alignés depuis de longues minutes.

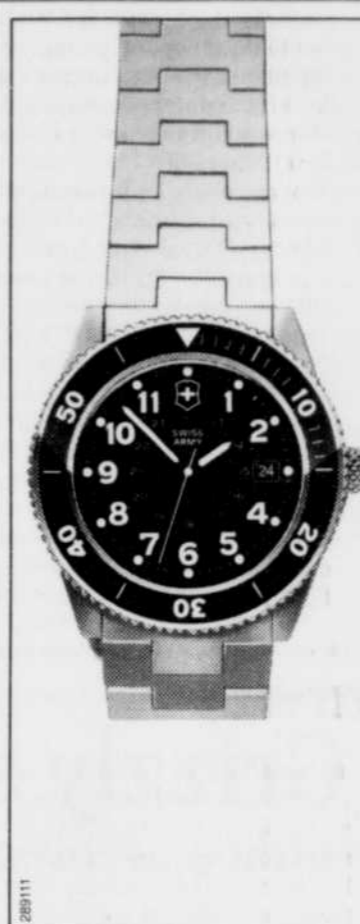
« C'est une mission des plus importantes dans le contexte de la sécurité de l'Europe et de la région où on est appelé à intervenir. Vous allez tous vous demander "pourquoi on est ici?" parce qu'il y a paix, mais attention puisque le conflit peut toujours revenir. »

La mission de l'IFOR, composée de

60 000 soldats de différentes nationalités, consiste notamment à superviser la séparation des belligérants, leur désarmement et l'enlèvement des mines. Le déploiement de la Force de mise en oeuvre devrait permettre à d'autres organisations de voir à la tenue d'élections libres et équitables.

Le major-général Roméo Dallaire a

assisté à la revue des troupes et à la parade qui a suivi, mais n'a pas pris la parole. Comme le chef de l'état-major Jean Boyle, qui s'est trouvé dans de beaux draps au moment des travaux de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie, il a soigneusement été tenu à distance des journalistes présents.



Une montre qui hérite de l'excellente réputation des fameux couteaux de l'armée suisse du fabricant «Victorinox»

Garantie 3 ans
changement de pile
à vie

**SWISS
ARMY
BRAND**

Bijouterie
Webster

LA CONFIANCE
EST D'OR

Place l'Ornière
843-1710
Place Quatre-Bourgeois
659-1555
Place de la Cité
656-6657
Galeries Charlesbourg
622-1075
Galeries Chagnon
835-3756

**SOLDE
D'ÉTÉ
20% À 40%
DE
RABAIS**
sur une sélection de vêtements

*** POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES**
Grandeurs 38 à 52 (P-M-G-TG-2X-3X)

*certains spéciaux peuvent être disponibles dans nos tailles 4X-5X-6X et 54 à 60 à nos magasins du boulevard Métropolitain à Montréal et Place Ste-Foy à Québec.

Bovet

PLACE STE-FOY
GALERIES DE LA CAPITALE

SEARS

Attendez-vous à plus

MOITIÉ PRIX

Pneu RoadHandler Touring^{MD}
À NOS PLUS BAS PRIX À CE JOUR!

Cet excellent pneu, fait pour Sears par Uniroyal, possède une semelle conçue par ordinateur pour traction améliorée et réduire l'aquaplanage. Série N° 69000. [†]Détails de la garantie chez Sears

GARANTIE[†]
95,000 km
CONTRE L'USURE

Dimensions	Sears ord.	Solde, Ch.
P155/80R13	88,99	44,49
P175/70R13	106,99	53,49
P185/80R13	107,99	53,99
P185/75R14	112,99	56,49
P195/75R14	115,99	57,99
P205/75R14	121,99	60,99
P185/70R13	109,99	54,99
P185/70R14	113,99	56,99
P195/70R14	118,99	59,49
P205/70R14	123,99	61,99
P205/70R15	134,99	67,49
P205/75R15	126,99	63,49
P215/75R15	131,99	65,99
P225/75R15	136,99	68,49

[†]Compris garantie sans frais contre les avaries routières. Autres dimensions aussi disponibles.

POURQUOI ACHETER VOS PNEUS CHEZ SEARS?

- Garantie[†] contre les avaries routières
- Semelle garantie[†] contre l'usure pour la plupart des pneus de Sears
- Permutation gratuite tous les 10,000 km
- Réparation gratuite d'un pneu crevé
- Service de dépannage sans frais 24 heures sur 24 pour pneus RoadHandler[™]

[†]Détails de la garantie chez Sears

AVEC LA CARTE SEARS,

RIEN À PAYER AVANT JANVIER 1997

PAS d'achat minimum PAS d'accepte à verser PAS de taxes à payer à l'avance PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit
L'offre de paiement différé s'applique aux produits et services pour l'automobile, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35\$ de frais de paiement différé. L'offre est en vigueur jusqu'au dimanche 21 juillet 1996. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue ni aux articles des centres de liquidation. Détails en magasin.

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 7 JUILLET 1996, OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

**Centre de l'auto
SEARS**



Les mentions "Ord" ou "Étair" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears.

Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121.
En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222

Copyright Canada, 1996. Sears Canada Inc.

[†]Tous les articles, dimensions ou services annoncés dans cette offre n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears

AUTOBUS DANS LE VIEUX-QUÉBEC

La Ville fait marche arrière

Il n'y aura pas de demande de modification à la Charte

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC— La Ville de Québec a accepté, hier, de retraiter sur une demande d'amendement à sa charte qui lui aurait permis de restreindre la circulation des autobus ou minibus selon « le motif de leur déplacement ».

Devant la commission parlementaire chargée d'étudier son projet de loi privée, la Ville a notamment fait face à une opposition marquée de l'Association des propriétaires d'autobus et de la Société d'initiative du Vieux-Québec.

Les deux organismes ont dit craindre que l'administration L'Allier ne veuille faire disparaître les autocars nolisés ou touristiques du Vieux pour n'y conserver que les autobus urbains.

Ils se sont dits ouverts à la négociation pour régler les situations dénoncées

par certains citoyens (autobus qui tournent, problèmes d'engorgement).

Le maire de Québec a répliqué que le but de la Ville n'était pas de faire mourir le commerce. Il a soutenu qu'entre 1993 et 1995, le nombre d'autocars touristiques dénombrés dans la Vieille Capitale a augmenté de 52% pour atteindre 66 000 véhicules. Selon une analyse préliminaire, si la tendance se maintient, 70 000 autocars seront passés par Québec à la fin de l'été 1996.

« Comment donner accès aux points touristiques de la capitale dans le respect des résidents, c'est ce qu'il nous faut concilier », a exposé M. L'Allier.

Dans le but d'en arriver à un consensus, le maire a proposé à la commission d'adopter le projet de loi donnant à la Ville le pouvoir de réglementer selon le motif du déplacement, mais de ne pas proclamer son entrée en vigueur avant le mois de décembre. « Les parties pourront ainsi négocier et revenir devant vous à ce moment afin de vous exposer où elles en sont », a-t-il expliqué. Le maire a même offert qu'il soit inscrit dans

la charte qu'une éventuelle contrainte sur le stationnement dans le Vieux-Québec soit soumise à l'approbation du ministère des Transports ou des Affaires municipales. Le ministre des Affaires municipales, Rémi Trudel, et l'ensemble des parlementaires, ont plutôt décidé de ne pas adopter l'article 62.1 et de reconvoquer tout le monde en décembre pour voir les progrès enregistrés.

AUTRE RETRAIT

Il n'y a pas que sur la question des autobus que la Ville ait accepté d'édulcorer ses demandes. Elle a aussi accepté de faire une croix sur des dispositions qui lui auraient permis de taxer les stationnements non résidentiels. « C'est une demande que nous faisons, chaque année, pour rappeler au gouvernement que nous ne savons toujours pas ce qu'il entend faire à l'intention des villes-centres. Il avait ouvert la porte comme une avenue de potentielle compensation, il y a quelques années, alors qu'il retirait des revenus de taxations aux villes ».

EN BREF

PONT-ROUGE
Des coopérants colombiens en visite

Une quinzaine de coopérants de la Colombie, dont le système coopératif est en plein essor, étaient de passage à Pont-Rouge cette semaine. Ces visiteurs de l'Amérique du Sud ont visité les installations de

la Caisse populaire et de la Coopérative agricole. Leur visite s'est effectuée dans le cadre du 20e anniversaire de l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives. Leur arrêt à Pont-Rouge est un témoignage de la confiance qu'inspirent la Caisse populaire et la Coopérative agricole. Les deux organisations en ont profité pour souligner le travail et l'efficacité de leur personnel respectif, qui fait en sorte que leur renommée dépasse les frontières du Canada. M.G.

Rêvez-vous de vacances originales qui vous redonnent grande forme et énergie pour de longs mois?

La **THALASSOTHÉRAPIE** à PASPÉBIAC

C'est profiter d'un climat marin régénérateur, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoires.

C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'un doux farniente dans un somptueux manoir victorien en bordure de la mer...
"Là où tout dépasse l'ordinaire"

AUBERGE DU PARC
Informations et brochures:
1-800-463-0890

TERRAINS
Domaine Montmorency
VUE et SITE EXCEPTIONNELS

SUR LE FLEUVE,
L'ÎLE D'ORLÉANS ET LE CHÂTEAU FRONTENAC

Plusieurs maisons en construction
MAISON À VISITER

Venez choisir votre terrain et réaliser votre rêve.

843-2345
Cell: 563-4850

SOLARIUM DESIGN
3 SAISONS

Entrepreneur en rénovation
35 ans d'expérience !

- Toitures
- Portes (acier, portes-fenêtres, etc.)
- Fenêtres
- Agrandissement
- Revêtements de tout genre
- Patio bois traité

Subvention "programme Virage"
LAPOINTE RÉNOVATION INC.

6350, des Érables St-Émile **845-0072**

Petits bijoux de perles

De notre atelier d'orfèvrerie, de jolies perles d'eau douce offert à un prix vraiment cultivé!

Sphère de perles avec chaîne en or 14 carats ou boucles d'oreilles 75 \$ ch.

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

1' Europe.
1' Europe à en devenir jusqu'à

(à moitié) folle **50%** folle folle

Uniquement Pour Vous
MAUDE
PLACE DE LA CITE

C'est la fête chez Taïga

Super spéciaux du 18 au 23 juin

Sac à dos Jack Wolfskin "Serac Lady, II ou III" **234⁹⁹\$**

Sandalettes Merrell "Santa Fe" **29⁹⁹\$**

Tente 2 places Quest "River Runner" **179⁹⁹\$**

Sac de couchage North Face "Cat's Meow Régulier" **184⁹⁹\$**

Plusieurs autres spéciaux en magasin

boutique **TAÏGA** sports·plein air
Vêtements et équipements de plein air
3184, chemin Sainte-Foy Sainte-Foy **658-2742**

Mercier veut soulager le fardeau des contribuables

Le maire promet presque de réduire les taxes

MARIE-EVE GÉRIN
Le Soleil

CHARLESBOURG — Ralph Mercier ne prévoit aucune augmentation de taxes en 1997. Mieux, il parle de réduire les prélèvements publics si le gouvernement provincial ne serre pas trop la vis aux municipalités.

Le maire de Charlesbourg profitait hier d'une rencontre de presse destinée à présenter sa nouvelle équipe pour rassurer ses commettants avec une quasi promesse électorale.

« Comme les citoyens ont pu le constater depuis nombre d'années, on tient nos engagements », a affirmé le chef du Parti civique, qui sollicite un quatrième mandat à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg. Le maire a donc donné raison à un de ses nouveaux candidats, André Gignac, conseiller dans l'opposition depuis 1980, qui faisait récemment de la baisse des taxes son cheval de bataille.

Bien décidé et confiant de fêter ses 16 ans de règne en l'an 2000, Ralph Mercier a présenté hier une équipe résolument masculine. Sur 11 candidats, une seule femme, une recrue, Louissette Lachance, qui se disait par ailleurs « très à l'aise et pas intimidée du tout par les 11 hommes qui l'entourent. »

Outre Louissette Lachance qui se présente dans le district no 5 et André Gignac, dans le no 6, Claude Gosselin, no 7, et Régent Légaré, no 10, sont les quatre nouveaux candidats du Parti civique.

Sept conseillers brigueront à nouveau les suffrages le 3 novembre prochain: Clément Coulombe, dans le district no 1; Jacques Mitchell, no 2; Gilles

Leduc, no 3; Jacques Portelance, no 4; Guy Poirier, no 8; Jean-Marie Laliberté, no 9; et Charles-Henri Verret, dans le district no 11.

Deux conseillers ne se représenteront pas: il s'agit de Jean-Claude Filion, qui avait annoncé son départ en 1992, et de Pauline Berthiaume, qui part pour des raisons de santé.

Le nombre de districts de Charlesbourg a diminué depuis 1988,

passant de 16 conseillers en 1988 à 11 en 1996. Cette rationalisation administrative s'inscrit dans la ligne du parti: améliorer la qualité de vie des citoyens tout en réduisant leur fardeau fiscal.

PROCHE DU MONDE

Réunis une journée entière au Cégep de Limoulu de Charlesbourg le 15 juin, des citoyens « ordinaires » ont fait valoir leur point de vue sur le passé et l'avenir de leur ville. Cette rencontre avait pour but de concrétiser le slogan de la ville: « Charlesbourg, proche du monde. »

Le président du parti, M. André Huot, affirme que c'est à partir des idées de ces gens que le programme sera élaboré. Le Parti civique s'inspirera donc de la compilation des résultats des consultations publiques et rendra public son programme électoral vers le début septembre.

Le maire a par ailleurs réaffirmé hier son intention de poursuivre sa lutte pour l'autonomie des municipalités.

« Il n'est pas question de se laisser dicter notre conduite. On n'a pas à subir les coupures du gouvernement provincial. Les taxes, c'est fait pour financer les services municipaux, pas pour combler le manque à gagner des gouvernements », a-t-il soutenu avec vigueur.

Officiellement, une seule équipe tentera de déloger le maire et son parti le 3 novembre. Il s'agit de l'Action démocratique de Charlesbourg dirigée par Denis L'Anglais. Toutefois, des rumeurs circulent à l'effet que Jean-Marc Jacob, un député bloquiste qui vient de ressusciter l'Action municipale de Charlesbourg, soit également de la partie.



Ralph Mercier a présenté hier une équipe résolument masculine. Sur 11 candidats, une seule femme, Louissette Lachance.



CET ÉTÉ,

**LES CÔTÉ-LEMIEUX
FUIENT LE TRAIN-TRAIN
QUOTIDIEN**

Dans la région de Bromont



90, rue Stanstead
Bromont (QC)
J0E 1L0
Réservation:
1 800 304-3433
(514) 534-3433

Vivez pleinement les plaisirs de l'été

Forfait-activité à partir de

79\$ par personne
occupation double

Comprendant:
Hébergement pour une nuit,
petit déjeuner, pourboire
et une activité.

- Zoo de Granby
- Parc aquatique de Bromont
- Vélo de montagne
- Équitation
- Golf
- Excursion d'aventure, Mission Mayday Safari Tour



FORFAIT GOLF

Incluant:
la nuitée, le petit déjeuner, le souper 5 services,
une ronde de golf (18 trous) et les frais de service.

À partir de

99\$99\$

par personne (taxes en sus)
(excluant le samedi)



95, rue de Montmorency
Bromont (QC) J0E 1L0
Tél.: (514) 534-2200



DAVIGNON
BROMONT-ESTRIE

À partir de

73\$ par adulte
par jour

Prix spéciaux pour enfants
319, chemin Lac Gale
Bromont (QC) J0E 1L0
Renseignements:
1 800 363-8952

Forfait «Formule Club»

- Chambres confortables
- Repas de type buffet
- Plus de 30 activités dont: la baignade, le canot, le tennis, l'escalade, le tir à l'arc, etc...
- Service d'animation pour petits et grands
- Séjours 2-3-5 jours disponibles



QUAND L'ÉTÉ EST UN PLAISIR!

Plus de 15 activités aquatiques et terrestres dont glissoirs d'eau, lac à Tarzan, jeux pour les tout-petits.

Bref de tout, pour tous!

Dans l'eau comme sur terre



Tarif familial disponible
Information: (514) 534-2200
Autoroute 10, sortie 78

L'Estrie. À chacun son mode d'évasion

Pour plus de renseignements:
Tourisme Estrie 1 800 355-5755
<http://www.tourisme-estrie.qc.ca>



Tourisme
Québec

100\$ de plus par semaine juste pour votre plaisir ?

Vous aimeriez sûrement avoir 100 \$ de plus par semaine pour vous payer un bon repas au restaurant, un bon spectacle, une activité sportive qui vous tente!

J'connais un bon moyen. J'prends l'autobus!

Pensez-y! C'est dix fois plus économique pour aller au travail que d'utiliser une deuxième voiture familiale qui ne sert souvent que quelques heures par semaine...

Essayez-ça le transport en commun!

C'est efficace et c'est plus agréable que vous ne le pensez!

Renseignez-vous au 627-2511

Coût annuel d'utilisation

Automobile	5 500 \$ et plus *
Autobus	522 \$ **

* Selon la catégorie de voiture. D'après les données du CAA-Québec, le coût moyen d'utilisation d'une voiture de catégorie sous-compacte est de 5 576 \$ par année. Ce montant englobe les frais variables (essence, entretien, réparation, etc.) et les frais fixes (assurances, immatriculation, financement, dépréciation, etc.) Il n'inclut pas toutefois les frais de stationnement.

** Coût d'un laissez-passer mensuel pour une période d'un an (43,50 \$ x 12).

Le transport en commun

Un bon choix

pour vos déplacements

STCUQ

LE QUÉBEC LE CANADA

SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Marois revient à la case départ

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Moins de trois mois après avoir annoncé dans les crédits la fin de l'aide gouvernementale pour les enfants fréquentant les services de garde en milieu scolaire, le gouvernement Bouchard complète la marche arrière amorcée le mois dernier et revient maintenant à la case départ.

Devant la levée de bouclier des parents et des administrateurs de garderies scolaires, la ministre responsable de l'Office des services de garde (OSGE) a annoncé hier qu'elle rétablissait l'aide financière dans ce secteur.

Une nouvelle qui arrive à point nommé pour les dirigeants des garderies scolaires, dont la moitié étaient menacées par les règles budgétaires des crédits. Les objectifs budgétaires de l'OSGE

restent toutefois les mêmes, précise Mme Marois. Les 9 millions \$ qui devaient être récupérés par la compression de l'aide aux parents le seront par un accroissement des contrôles ainsi que par une nouvelle formule de calcul des subventions.

Selon la ministre de l'Éducation, l'Office pourra économiser au moins 4,5 millions \$ par année en accentuant les vérifications au moment de verser l'aide.

Les premiers tests effectués à partir du registre central informatisé de l'OSGE démontrent en effet que l'absence de contrôle se traduit par des subventions versées à des parents qui n'y ont pas toujours droit. En analysant les listes des parents inscrits au programme d'exonération, on s'est ainsi rendu compte que, dans certaines garderies, l'aide était consentie pour tous les enfants, tous les jours, sans aucune journée d'absence pour maladie.

Ce genre de situation « impossible », dit-on au cabinet de Pauline Marois, n'est qu'un exemple des largesses de l'Office. Les enquêteurs de l'Office seront donc appelés à ouvrir l'œil au cours de prochaines mois.

« Je trouve intolérable que des trop-payés aient comme conséquence de diminuer l'aide pour l'ensemble des

parents, a lancé Mme Marois. Tous les moyens seront donc utilisés afin de resserrer les contrôles ».

Pour ceux qui y ont droit, l'aide est à toutes fins utiles ramenée à son niveau et à la clientèle de départ. Ainsi, les parents dont les enfants fréquentent la garderie scolaire seront admissibles à l'aide pour la garde de demi-journées, après les heures de classe et lors des journées pédagogiques.

Pour ce faire, les barèmes d'attribution de l'aide ont été changés de manière à favoriser les familles à faibles revenus, en particulier les monoparentales qui représentent 77 % des familles recevant une aide de l'État. Une mère seule ne paiera donc que 50 ¢ de plus par jour pour faire garder son enfant, une famille gagnant 23 000 \$ par année ne déboursera que 2 \$ de plus.

Selon le système choisi par la ministre, l'aide gouvernementale ira en diminuant selon les revenus du ménage. Saluant les « bonnes nouvelles » pour les familles, le critique libéral Geoffrey Kelley a dénoncé la façon de faire de la ministre Marois, qui revient sur sa décision après avoir « occasionné des dégâts en milieu scolaire ».

« Nous sommes heureux que l'incendie vienne d'être éteint, mais nous nous souviendrons qui a mis le feu », a-t-il conclu.

Par ailleurs, la ministre a indiqué que la loi sur les services de garde adoptée aux petites heures du matin consent 7,5 millions \$ pour le démarrage d'environ 1700 nouvelles places en garderies scolaires en 96-97.

ÉDUCATION

D'autres coupes en 1997

PIERRE APRIL
Presse canadienne

■ QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Lucien Bouchard et sa ministre de l'Éducation Pauline Marois ont admis, hier en Chambre, que les milieux scolaire et collégial continueront de faire les frais de l'assainissement des finances publiques l'an prochain.

M. Bouchard a même pris le temps d'indiquer que tous les Québécois devront vivre une autre année très difficile « pour que la lumière au bout du tunnel soit rapidement perçue, que l'espoir soit au bout de l'effort ». « L'an prochain, a-t-il dit, nous avons encore une année difficile ».

Pour ce qui est de l'Éducation, le premier ministre a d'abord parlé de la réforme importante qui sera mise en oeuvre cet automne à la suite des états généraux et du sommet économique. « J'ai dit que ce n'était pas fini, a-t-il ajouté, mais c'est sûr que pour cette année, c'est sûrement assez ».

À une question du député de Verdun, François Gauthier, qui lui signalait que déjà des fonctionnaires ont annoncé des compressions de 4 à 20 millions \$ dans le système collégial pour l'an prochain, la ministre Marois a répondu qu'il fallait agir de façon responsable « dans la perspective d'une planification financière ordonnée ».

Elle a expliqué que ses sous-ministres « travaillent avec l'ensemble des partenaires du réseau à évaluer les différentes avenues nous permettant de rencontrer, éventuellement, les cibles que nous retiendrons comme gouvernement ».

Le député libéral de Marquette, François Ouimet, est revenu à la charge en

soulignant à Mme Marois qu'un de ses sous-ministres, Henri-Paul Chaput, avait déjà informé les réseaux primaire et secondaire et l'association des directeurs généraux du Québec que les compressions budgétaires pour l'année 1997-1998 allaient être aussi importantes que celles de la présente année.

« Il est évident, a souligné la ministre, que dans une perspective de saine administration on envisage toutes les avenues que l'on devra explorer si des efforts budgétaires nous sont demandés et selon la hauteur où ils nous seront demandés ».

Pris à témoin des déclarations de sa ministre par le chef de l'opposition, Daniel Johnson, le premier ministre a annoncé l'intention du gouvernement de poursuivre sur la voie des compressions l'an prochain.

« Je répète ce que j'ai dit, a-t-il lancé, les compressions ne sont terminées nulle part, que l'an prochain sera encore très difficile pour tous les secteurs ».

« Quant à l'Éducation, nous devons imaginer des solutions plus originales, a-t-il poursuivi, que les solutions paramétriques et que nous sommes à la recherche de moyens pour entreprendre une démarche qui est un peu plus imaginative et qui permettra de faire porter l'effort de façon plus équitable encore ».

Sheila Copps ministre



Trente-six heures après avoir été élue dans Hamilton-Est, Sheila Copps a réintégré le Conseil des ministres fédéral où elle occupera les mêmes postes qu'auparavant. Assermentée hier matin, loin des regards des caméras, lors d'une cérémonie chez le gouverneur général, Mme Copps a repris ses chapeaux de vice-première ministre et de ministre du Patrimoine canadien. Le premier ministre Chrétien était visiblement heureux de la présenter hier aux membres de son caucus.

Haris ne s'éclipsera pas si on parle constitution

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, ne s'éclipsera pas si on discute d'amendements constitutionnels aujourd'hui à Ottawa.

Mais M. Harris parie que les sujets abordés lors de la conférence seront plutôt d'ordre économique. Il s'attend même à ce que les premiers ministres signent une entente de principe dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre. Entente à laquelle Lucien Bouchard, le premier ministre souverainiste, pourrait souscrire, avance-t-il.

« J'espère que M. Bouchard (acceptera l'entente) », a déclaré hier M.

Harris, à son entrée à Queen's Park. Quand je lui en ai parlé lors de notre rencontre à Québec, il était généralement favorable à la direction prise par (le ministre fédéral) Doug Young ».

Ce printemps, Ottawa a promis de remettre une partie du champ de la formation de la main-d'oeuvre aux provinces. Après avoir jugé l'entente insuffisante, entre autres, parce qu'elle n'accordait pas la compétence exclusive au Québec, le gouvernement Bouchard a salué l'initiative fédérale, la qualifiant de « pas dans la bonne direction ».

M. Harris y voit lui aussi une meilleure façon de renouveler le pays.

Bouchard ne voit rien de bon sur la table

DONALD CHAREST
Le Soleil

QUÉBEC — Le premier ministre Lucien Bouchard, qui doit se rendre aujourd'hui à Ottawa pour la conférence des premiers ministres, estime qu'aucun premier ministre fédéraliste du Québec n'aurait accepté ce qui a été mis sur la table.

« Même M. Johnson ne sera pas capable dire oui », a soutenu le premier ministre, hier en conférence de presse, alors qu'il dressait le bilan de la dernière session parlementaire à Québec.

Il dénonce surtout le volet de l'union sociale qui a fait l'objet d'un accord entre les provinces anglophones qui pourrait entraîner la disparition de la Commission des valeurs mobilières, du ministère du Revenu et de la Commission d'inspection des aliments.

« Si le Québec disait oui, il permettrait au fédéral de faire plus que ce que M. Bourassa a refusé à Victoria en 1970, c'est un retour en arrière extraordinaire ».

Quant aux retrait des mines, des forêts, des loisirs et du logement le premier ministre du Québec rappelle qu'Ottawa veut se retirer du financement en conservant les responsabilités et les impôts du Québec.

Au sujet du ton qui sera utilisé, M. Bouchard affirme qu'il n'a pas besoin de crier pour se faire entendre et qu'une conférence fédérale-provinciale « n'est pas une salle de spectacle », en réponse au premier ministre Chrétien.

Pendant sa conférence de presse, M. Bouchard a indiqué que ce n'est pas par idéologie que son gouvernement évite la solution constitutionnelle pour éliminer les commissions scolaires de nature confessionnelle, mais plutôt parce qu'il redoute que cela dégénère en négociation multilatérale avec cinq ou six provinces. La solution Kenniff met le Québec à l'abri des poursuites. « Dans ce dossier-là, les attaques judiciaires c'est la catastrophe, parce que vous vous retrouvez décalés jusqu'à la fin des temps ».

Pour la première fois, M. Bouchard a évoqué la menace « de la montée de très forts lobbies religieux », soulignant que des sondages internes démontrent que 80 % de la population veut maintenir un contenu confessionnel dans les écoles.



Claude Jobin



Denis Corneau

SUPER VENTE D'ÉTÉ DÉBUTANT LE JEUDI 13 JUIN 1996

Habits 30% à 50%
Baumler - Samuelsohn - Empire - Arnold Brant

Vestons sport 30% à 50%
Baumier - Samuelsohn - Empire - Rodrigo

Pantalons 20% à 40%
Différents tissus

Chemises habillées - Chemises sport T-shirts - Bermudas 20% à 40%
Victor Emmanuel - Woolsey - Jacques Britt - Casamoda

Pantalons extensibles 30%
Bruno St-Hilaire - Jean de Garlan

Vêtements sport 20% à 40%
Peyton - Valmeline - Navigare

Claude Jobin
POUR HOMME

PLACE de la CITE 652-8506



Pierre Tardif



Christian Jobin

Québec hausse le salaire minimum de 25 cents

■ QUÉBEC (PC) — Le salaire minimum au Québec sera haussé de 25 cents pour passer de 6,45\$ à 6,70\$ l'heure le 1er octobre prochain, a annoncé hier à l'Assemblée nationale le ministre du Travail Matthias Rioux.

Avec une augmentation de 45 cents l'an dernier, le salaire minimum aura été majoré de 11,5% (70 cents l'heure) en octobre 1996.

Par ailleurs, le taux horaire minimum des salariés à pourboires sera majoré de 22 cents pour atteindre 5,95\$ l'heure tandis que le salaire des domestiques résidant chez leur employeur sera augmenté de 10\$ la semaine et s'établira à 260\$.

Le ministre a indiqué que le salaire minimum se situera ainsi à 47,9% du salaire horaire moyen qui est de 13,98\$ au Québec. D'après les explications de M. Rioux, il s'agit là du plus haut pourcentage au Canada.

« Il faut faire en sorte que les plus bas salariés puissent contribuer à la richesse collective et au développement de l'économie, a dit le ministre dans un point de presse. Il faut aussi faire en sorte que les personnes au

salaire minimum aient le goût de demeurer en emploi, et cela n'est pas rien ».

Cette décision du gouvernement demeure encore loin des revendications des femmes, qui réclament un salaire horaire minimum de 7,60\$.

« C'est sûr, a commenté le ministre du Travail, mais les économistes que nous avons consultés nous disent qu'une augmentation du salaire minimum qui dépasserait le 49 ou 50% (du salaire moyen) provoquerait des difficultés ».

La Commission des normes du travail a sérieusement examiné la demande des femmes de fixer le salaire minimum à 7,60\$ l'heure, a ajouté le ministre. Des spécialistes ont aussi été consultés et on ne pouvait se rendre à une telle revendication parce que, pour une économie comme la nôtre, ça aurait été catastrophique d'y donner suite, a expliqué le ministre Rioux.

Par comparaison, le salaire horaire minimum en Ontario se situe à 6,85\$, aux États-Unis à 7,05\$ et au Nouveau-Brunswick, par exemple, à 5,65\$.

On retrouve environ 185 000 personnes assujetties au salaire minimum dont les deux tiers sont des femmes (beaucoup de monoparentales) qui travaillent principalement dans l'hôtellerie et l'hébergement, la restauration,

le commerce au détail. Le député libéral de Lafontaine, Jean-Claude Gobeil, a bien voulu souscrire à l'enthousiasme du ministre, mais il a mis des bâtons en rappelant toutes ces augmentations de tarifs, comme ceux de l'électricité, qui affecteront ces travailleurs et annuleront à toutes fins utiles cette majoration du salaire minimum.

RÉACTION DU CONSEIL DU PATRONAT

Le président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour, est d'avis que la hausse du salaire minimum, qui passe à 6,70\$ l'heure à compter du 1er octobre, aura pour effet de pénaliser tout spécialement les jeunes.

Le CPQ défend la thèse voulant que toute hausse du salaire minimum a un effet direct sur l'emploi dans ces secteurs mous de l'activité économique.

« Souhaitons que le ministre (du Travail, Matthias Rioux) a raison quand il dit que la hausse annoncée n'aura pas d'effet sur l'emploi dans ces secteurs », ajoute le président du CPQ, selon qui plusieurs études, dont une réalisée par l'OCDE, font état de la perte d'emplois que représentent les hausses du salaire minimum pour les jeunes.

RÉGIME DES RENTES Cotisation haussée

Le taux de cotisation au régime des rentes du Québec sera haussé de 0,4% en 1997 pour atteindre 6%. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre des Finances, Bernard Landry, en précisant que cette augmentation correspond à celle qui avait été proposée tant par les actaires du régime des rentes du Québec que ceux du régime d'Ottawa. Elle équivaut aussi aux scénarios de financement qui sont proposés dans les documents de consultation sur les deux régimes. Le ministre a expliqué que cette augmentation n'aura pas d'incidence sur les discussions fédérales-provinciales sur le financement du régime de pension du Canada, discussions auxquelles continuera de participer le Québec. L'annonce faite par M. Landry ne touche que la prochaine année et, en ce qui regarde les années subséquentes, les taux seront déterminés après une consultation publique à l'automne sur la réforme du financement du régime des rentes. Cette consultation a été annoncée, la semaine dernière, par le ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, lors du dépôt d'un livre vert sur cette réforme. Il est proposé, pour garantir la survie du régime de faire passer les cotisations des contribuables de leur taux actuel de 5,9%

à 10% d'ici à huit ans maximum. (PC)

Young très large dans ses dépenses

Prétendant prendre souvent ses repas à son bureau, le ministre des Ressources humaines Doug Young a refusé de s'excuser pour avoir présenté un compte de dépenses de plus de 11 000\$ au cours de ses trois premiers mois à la tête du ministère fédéral chargé de prendre soin des chômeurs. Les dépenses de M. Young entre les mois de février et avril comprennent entre autres des frais de 125\$ pour la location d'une limousine l'ayant conduit au Northlands Coliseum d'Edmonton, le 11 février — pour assister à un match de la LNH entre les Oilers de l'endroit et les Flames de Calgary. Un mois plus tard, il a payé une addition de 385\$ pour un repas servi dans un restaurant d'Ottawa. Un peu plus d'une semaine plus tard, il a dépensé 271\$ pour un autre repas. Le ministre Young a dépensé près de 6000\$ pour un séjour de quatre nuits à Paris en mars et avril alors qu'il participait à une conférence sur le chômage. Les comptes de dépenses du ministre ont été obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information. M. Young affirme que toutes ces dépenses ont été effectuées dans le cadre de ses fonctions officielles et il ne les juge pas extravagantes. (PC)

COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

15 organismes se liguent contre le projet Marois

■ MONTRÉAL (PC) — Une quinzaine d'organismes, principalement du milieu scolaire et syndical, font front commun contre le projet Marois sur les structures scolaires et demandent d'emprunter la voie d'un amendement constitutionnel pour réformer le système scolaire.

La coalition regroupe la CEQ, la CSN, la FTQ, l'Alliance des professeurs de Montréal, la Fédération étudiante collégiale, la Ligue des droits et libertés, le Mouvement laïque québécois, le Mouvement national des Québécois, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et d'autres organismes.

Tous étaient réunis, hier, pour expliquer à la presse qu'avec le projet présenté par le ministre de l'Éducation Pauline Marois, le Québec court vers la ségrégation et un enchevêtrement inextricable de structures religieuses et linguistiques.

La coalition pense qu'il faut plutôt « libérer le Québec de l'article 93 » de la constitution, qui date de 1867, et qui protège les droits des catholiques et des protestants.

En fait, le projet créera des commissions scolaires linguistiques, francophones et anglophones, avec la possibilité pour chacune de gérer des écoles catholiques, protestantes et non confessionnelles. C'est dire que six structures pourraient coexister, sans compter des comités confessionnels qui seront constitués au sein de ces commissions scolaires linguistiques.

Le tout aboutira à une forme de ségrégation, soutient la coalition, qui dépeint la situation: les francophones de souche se retrouveront machinalement dans les écoles catholiques, avec des enfants originaires de pays de tradition catholique: Espagne, Pologne et Irlande.

Les enfants anglophones se retrouveront à la commission scolaire anglo-

phone avec les enfants de tradition protestante: Scandinavie et pays anglo-saxons. Les enfants juifs, musulmans, asiatiques et africains pourraient constituer la majorité de ceux qu'on retrouverait dans les écoles non confessionnelles.

Est-ce ça l'école de l'intégration? demande la porte-parole de la coalition, Mme Louise Laurin. « On ne peut

promouvoir les écoles ghettos. » Pour la coalition, toute tentative de réformer le système scolaire avec les dispositions constitutionnelles actuelles « ne peut mener qu'à des résultats décevants et même désastreux ». La seule solution durable, selon la coalition, est de négocier avec le gouvernement fédéral pour « libérer le Québec de l'article 93 ».

Stéphane Dion assure qu'Ottawa est prêt à amender la Constitution

DONALD CHARETTE

Le Soleil

QUÉBEC — À la demande du Québec, Ottawa est prêt à modifier la Constitution canadienne pour supprimer les commissions scolaires confessionnelles, a réaffirmé hier le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Dion, au cours d'une entrevue au SOLEIL.

M. Dion a été catégorique: le gouvernement central ne pourrait faire autrement que d'accueillir le Québec en réglant ce dossier de façon bilatérale,

d'autant plus que son dossier pourrait être meilleur que celui de Terre-Neuve. Le ministre a également soutenu que les avis juridiques qu'il possède établissent, contrairement à ce que soutient le gouvernement québécois, qu'une telle modification ne requiert pas le consentement de cinq autres provinces.

« Si le projet est bon, Ottawa va appuyer le gouvernement de la province. Si on regarde la façon dont on a réagi face à Terre-Neuve, il est très probable que nous procéderons, c'est la Constitution qui nous le demande. »

Selon M. Dion, le Québec pourrait al-

ler chercher un consensus plus grand que celui obtenu à Terre-Neuve. « Si Québec obtient l'appui des commissions scolaires, des anglophones, des francophones, tout en maintenant les droits à l'éducation religieuse, ça irait mieux et il y aurait un consensus plus grand qu'à Terre-Neuve. Si toutes les conditions sont réunies, on peut être optimiste sur la réaction d'Ottawa. Je serais très surpris qu'on ne procède pas », de commenter M. Dion.

Du même souffle, M. Dion rejette à l'avance toute velléité du fédéral de troquer cette modification constitutionnel-

le contre autre chose. « Il n'y aura pas de ce genre de troc. Je ne vois pas comment un gouvernement pourrait être gagnant en faisant le marchand de tapis, il perdrait des plumes dans l'électoral. »

On sait que Québec a plutôt choisi de former des comités confessionnels à l'intérieur de commissions scolaires linguistiques pour éviter de toucher à la Constitution. Cependant le premier ministre Bouchard a affirmé que, s'il y a contestation judiciaire, il devra procéder par la voie constitutionnelle pour réaliser son engagement.

ÉVASION NATURE

EXCURSION AUX BALEINES



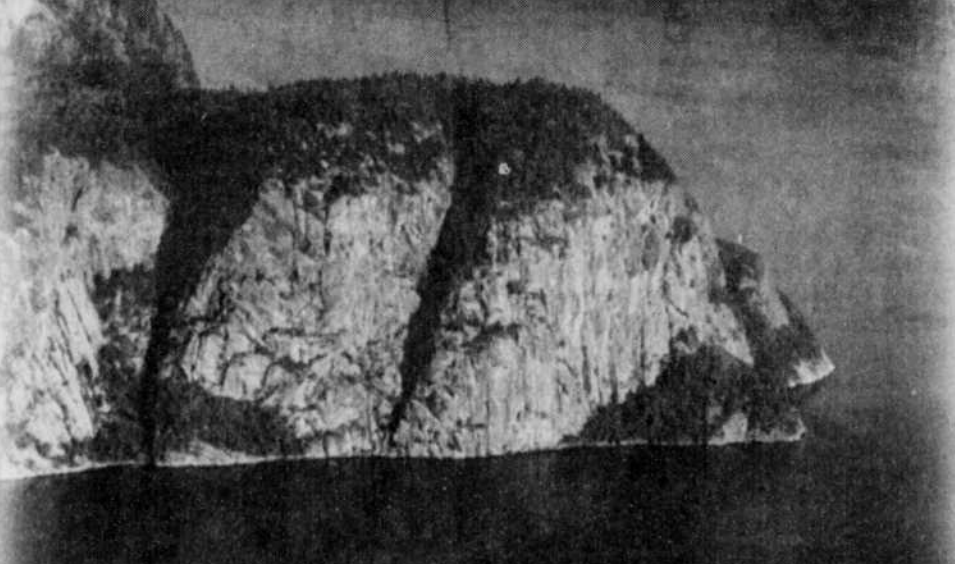
À PARTIR DE
30\$

par personne, taxes en sus.

Une rencontre unique avec les géants du fleuve.

Départs de Baie Ste-Catherine, Tadoussac et Rivière-du-Loup, de la fin mai à la mi-octobre.

DÉCOUVERTE DU FJORD SAGUENAY



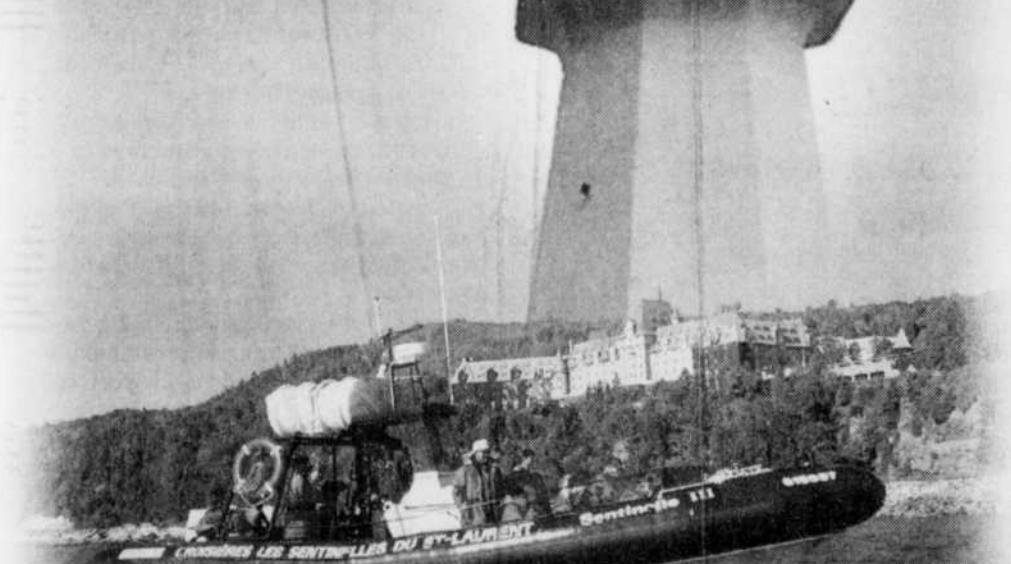
40\$

par personne, taxes en sus.

Découvrez la partie la plus sauvage de cette vallée glacière millénaire.

Départs de Baie Ste-Catherine et Tadoussac, de la fin juin à la mi-septembre. Prix incluant un repas.

EXPLORATION DES PHARES DU ST-LAURENT



35\$

par personne, taxes en sus.

Une invitation à bord des Sentinelles du St-Laurent à la conquête des phares.

Départs de Baie Ste-Catherine, Pointe-au-Pic et Tadoussac.

CROISIÈRE BALEINES ET FJORD



65\$

par personne, taxes en sus.

Sept heures de croisière! Un mariage d'aventure et de nature tout aussi mystérieux qu'impressionnant.

Départs de Baie Ste-Catherine et Tadoussac. Prix incluant un repas.

GROUPE
AML INC.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

6 9 2 - 4 6 4 3

EXTÉRIEUR DE QUÉBEC 1-800 563-4643

CROISIÈRES
NAVIMEX

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Un rappel des troupes pour trouver des solutions

Plus de 40 groupes convoqués à une rencontre spéciale le 27 août

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Universitaires de haut vol, groupes d'intérêt et simples enseignants seront invités à profiter de l'été, qui s'annonce radieux, pour trouver des solutions au décrochage scolaire.

Hier, au moment où l'Assemblée nationale partait en vacances, la commission parlementaire sur l'Éducation a annoncé qu'elle invite 40 groupes à se pencher, à compter du 27 août, sur « les voies de solution et les pistes d'action » pour promouvoir la réussite scolaire.

Les vice-présidents de la commission, la péquiste Jeanne Blackburn et le libéral Yvon Charbonneau, ont insisté sur les « progrès remarquables » du Québec en matière d'accès et de perfor-

mance à l'école. Les députés « croient que les élèves de la présente génération ne sont pas moins aptes à réussir que leurs parents, bien au contraire ».

Par contre, ils se désolent qu'au terme du parcours normal de cinq ans au secondaire, un élève sur deux n'a pas son diplôme. Ce taux grimpe à 71% après sept ans passés dans les salles de classe.

M. Charbonneau considère « tragique », qu'à l'aube de l'an 2000, le taux d'échec soit si élevé. « Si on perdait un tiers de l'eau dans les canalisations d'une municipalité, ce serait la révolte », avance-t-il pour illustrer le gaspillage humain qui en découle.

« Je suis toujours étonnée de voir comment on met d'énergie pour combattre les feux de forêt, reprend pour sa part Mme Blackburn. On devrait avoir les mêmes réflexes face aux ressources humaines. »

La commission veut entendre parler de solutions « pragmatiques ». Elle n'aura pas en main de données inédites sur le décrochage. Elle n'a pas non plus une analyse de ce qu'a donné le plan Pagé sur la réussite scolaire, plan lancé en 1992 et dont le budget a fondu de moitié au gré des compressions budgétaires.

« C'est beau, des analyses, des études, commente Yvon Charbonneau. Mais il y en a des tonnes. Il faut maintenant de l'action. On veut apporter notre pierre aux États généraux sur l'Éducation. »

Les États généraux tirent justement à leur fin. Le rapport synthèse doit être remis au début du mois de juillet. Les

assises nationales pour en débattre auront lieu, les 3, 4, 5 et 6 septembre, alors que la commission parlementaire sur l'Éducation n'aura probablement pas encore terminé ses travaux.

Les coprésidents insistent sur le fait qu'ils n'examineront qu'une des 36 questions débattues aux États généraux. « Nous voulons apporter notre contribution », laisse entendre en substance M. Charbonneau.

Parmi les groupes invités, apparaît le nom de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Son porte-parole, Denis Pouliot, l'a appris du SOLEIL.

« Si nous sommes convoqués, nous nous présenterons sûrement. Sur la réussite éducative, nous avons des choses à dire. Nous risquons cependant d'intervenir sur les mêmes choses, la semaine suivante », fait-il remarquer en faisant allusion au fait que les États généraux suivront les audiences de la

commission parlementaire. Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a fait savoir qu'il est possible que sa commission jeunesse présente un mémoire. Il s'est montré lui aussi surpris que la consultation coïncide avec les États généraux. « Si ce n'est pas connecté avec les États et avec la réforme de l'Éducation, c'est une erreur que ce soit du pelletage de neige. »

Par ailleurs, M. Charbonneau, un ancien président de la Centrale de l'enseignement du Québec, s'est montré choqué par le fait qu'à un des examens de français du ministère de l'Éducation, la correction ne tient pas compte des fautes de... français. « Si c'est vrai, dit-il avec prudence, c'est parfaitement ridicule. »

« C'est nuisible aux jeunes. C'est les prendre pour des imbéciles. Ils sont parfaitement capables d'apprendre si on leur enseigne. »

L'ADQ compte présenter un mémoire

Pavage Rolland Fortier inc.
Plus de 40 ans à votre service

Le spécialiste des entrées privées

- Pavage commercial et industriel
- Aménagements extérieurs complets
- Estimations gratuites

Directement du manufacturier **681-0164**
825, Place Dufour, Vanier (Québec) G1M 3B2

NOUVEAU
Pavage décoratif Jusqu'à 50% moins cher que l'interbloc!

COUPON
2 pour 1

sur droit de jeu rég. après 18h
exp. 15 juillet 1996

ÉCLAIRÉ LE SOIR
CLUB DE GOLF VAL-ÉRIAN

Réervations
845-2222
1250, avenue du Golf, Val-Érian

CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES Les autochtones accentuent la pression

■ OTTAWA (PC) — En excluant les leaders autochtones de la conférence des premiers ministres et des discussions sur le renouvellement de la fédération, le gouvernement fédéral encourage les Premières nations à opter pour la souveraineté.

« Si on ne peut pas participer à la nouvelle fédération, quelles sont nos options? Peut-être devons-nous créer notre propre structure gouvernementale et avoir notre propre souveraineté sur nos propres territoires », a soutenu hier le chef de l'Assemblée des premières nations Ovide Mercredi.

Il a avoué qu'il ignorait comment réaliser un programme semblable en dehors du cadre constitutionnel. « On prendra quelques leçons de Lucien Bouchard. On verra comment il s'y prend et si ça marche, on fera la même chose », a-t-il dit avec un brin d'ironie.

Personnellement, il préfère poursuivre les pourparlers constitutionnels car, à son avis, la souveraineté est source de conflits. Par contre, il tient à avertir Ottawa que le sentiment d'aliénation éprouvé par les autochtones « les amène à songer à la souveraineté » et à se radicaliser.

Le premier ministre Chrétien a refusé d'inviter les leaders autochtones à la rencontre d'aujourd'hui car, selon lui, « aucune proposition se rapportant directement aux droits des peuples autochtones du Canada ne sera à l'étude ».

M. Mercredi a répliqué que la formule d'amendement et le renouvellement de la fédération figuraient à l'ordre du jour. Selon lui, les leaders autochtones doivent être partie prenante de toutes discussions, administratives et constitutionnelles, pouvant modifier l'équilibre des pouvoirs au Canada, comme le prévoyait l'accord constitutionnel de 1983 sur les droits autochtones. Il a aussi fait remarquer que le programme de réformes constitutionnelles inscrit dans cet accord n'a toujours pas été réalisé.

La stratégie des petits pas du premier ministre Chrétien ne peut, par ailleurs, justifier l'exclusion des autochtones car chaque changement économique ou social peut avoir un effet sur eux, a-t-il souligné avant d'accuser Ottawa de poursuivre une politique d'assimilation.

LES LEADERS MALMENÉS

L'insistance de M. Mercredi n'a rien donné. Le ministre des Affaires indiennes Ron Irwin a confirmé hier la décision du premier ministre. Par contre, il pense que la formule d'amendement ne peut être changée sans la participation des autochtones.

Les autochtones vont se faire entendre quand même en faisant résonner leurs tambours tout au long de la conférence.

La frustration autochtone est de plus en plus palpable et mine l'autorité de leaders encore prêts à négocier avec les blancs, a fait remarquer M. Mercredi. Il a rappelé que lors du siège du camp Ipperwash, l'an dernier, de jeunes Amérindiens l'ont carrément accusé d'être le « porteur d'eau des dirigeants blancs ».

L'assemblée générale de l'APN, qui aura lieu au début de juillet, aura pour thème: « Assimilation, partenariat ou souveraineté, redéfinir les orientations des premières nations ». En 16 ans, c'est la première fois que les chefs soulèvent la question de la souveraineté, ce qui est un signe en soi, a-t-il noté.

FUTURE SHOP SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

Nous battons TOUS les prix
Annoncé par les autres distributeurs agréés canadiens...
AVANT L'ACHAT par 55% de la différence
APRÈS L'ACHAT par 155% de la différence

Imprimante couleur à jet d'encre GRATUITE
avec tout achat d'un ordinateur Windows en liquidation

Offre d'une durée limitée. Cette promotion ne peut être combinée avec aucune autre promotion.

Apple Macintosh
Performa 6200 avec HP Deskwriter 320

- Processeur PowerPC 603 75MHz;
- technologie du processeur Risk;
- Ram de 8 Mo.

GRATUIT* RAM DOUBLER OU SPEED DOUBLER

Imprimante couleur

Venez voir nos systèmes complets Macintosh à moins de 2000!

2499⁹⁹

Packard Bell
Boîtier diffère de l'illustration

100 MHz

Prix et performance remarquables

Éduquez votre famille avec cet ensemble

Moniteur en sus

2199⁹⁹

COMPAQ

75 MHz

WINDOWS 95, L'ENCYCLOPÉDIE COMPTON 96 ET NOVELL PERFECTWORKS 5.1 INCLUS

Ordinateur idéal pour le premier achat

MONITEUR ET HAUT-PARLEURS EN SUS

1599⁹⁹

RCA
Téléviseur stéréo 27"

- Télécommande numérique;
- affichage de l'heure à l'écran;
- minuterie 24 heures;
- fonction sous-titres;
- excellente qualité.

499⁹⁹

Canon
Zoom 12x caméscope 8mm

- mise au point automatique;
- exposition automatique programmable;
- viseur couleur.

688⁰⁰

SHARP
Mini-chaîne à 3 CDs

- Lecteur à 3 CDs; télécommande;
- syntonisateur numérique;
- lecture aléatoire;
- cassette double.

194⁹⁹

HP HEWLETT PACKARD
Imprimante couleur deskjet 660c

- 600x600 PPP en noir;
- 4 pages/minute en noir;
- 300x300 PPP en couleur;
- garantie de 3 ans.

TECHNOLOGIE DE POINTE

399⁹⁹

MITSUBISHI
35" en qualité de chef de file

- Résolution 640 lignes;
- 2 haut-parleurs en façade pour un son incroyable;
- télécommande universelle.

1699⁹⁹

Sherwood

Ensemble récepteur Dolby Pro-Logic

- 190 watts en mode Pro-Logic;
- puissance égale à l'avant;
- amplificateur avec sorties discrètes.

279⁹⁹

INSTALLATION INCLUSE
AVEC TOUS LES RADIOS D'AUTO DE PLUS DE 300,00\$
(INSTALLATION DE BASE SEULEMENT, PIÈCES EN SUS)

PNY
Mémoire de 8 Mo

- 70 nanosecondes;
- 72 aiguilles non parité;
- garantie à vie;
- augmentez la mémoire de votre ordinateur et jouissez d'une performance supérieure.

159⁹⁹

LOGICODE
Télécom./modem 28,8 interne

- Logiciel de communication à l'état actuel de la technique.

149,99\$
MOINS REMISE **10,00\$**
139⁹⁹

Emerson

Magnéscope stéréo hi-fi à 4 têtes

- Affichage à l'écran;
- enregistrement à une touche.

298⁰⁰

Vidéo à 4 têtes

- Télécommande;
- effets spéciaux;
- programmation à l'écran;
- distage numérique automatique.

218⁰⁰

MOFFAT
Réfrigérateur grand format

- Sans grille;
- clayettes réglables;
- 2 hydrateurs transparents pour légumes;
- congélateur spacieux;
- amande seulement.

699⁹⁹

Duke Nukem 3D

49⁷⁹

Canon
Télécopieur, scanner, imprimante et photocopieur

- Télé. avec papier uni et 47 pages en mémoire.

799⁹⁹

FUTURE SHOP SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU MERCREDI 9h à 18h
JEUDI ET VENDREDI 9h à 21h
SAMEDI 9h à 17h
DIMANCHE 11h à 17h

PLACE LAURIER
2700, BOUL. LAURIER
650-1999
SAINTÉ-FOY

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

Johnson: les promesses du PQ équivalent à plus de taxes

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

QUÉBEC — En dépit du programme chargé annoncé par Lucien Bouchard à son arrivée au pouvoir, tout ce que les Québécois ont gagné, c'est un nouveau compte de taxe, a lancé hier Daniel Johnson dans son bilan de session.

Sujet chaud tout au long de la session, c'est d'abord la loi créant le régime d'assurance-médicaments qui a retenu l'attention du chef du Parti libéral.

Il s'agit, selon lui d'une mesure strictement budgétaire qui n'est en fait qu'un nouvel impôt assumé par les contribuables. M. Johnson a de plus dénoncé le report de l'adoption de la loi sur l'équité salariale, une décision qui a grandement déplu aux groupes de femmes.

Le chef de l'opposition officielle s'en est aussi pris à ce qu'il appelle avec insistance depuis quelques jours le « double langage » du premier ministre du Québec.

Se basant sur des commentaires qu'il dit recueillir de gens d'affaires qui rencontrent Lucien Bouchard, M. Johnson accuse le chef du gouvernement d'être souverainiste au grand jour et plutôt fédéraliste en privé.

« La réalité, dit Daniel Johnson, c'est que le premier ministre dit en privé des choses comme: *J'ai de la misère avec le Parti québécois ou je voudrais bien faire ça, mais vous savez comment c'est avec mon parti.* Alors que dans les conseils généraux, ce n'est pas la même chose. »

Dans son bilan, le chef libéral n'a pas manqué de revenir sur les événements qui ont marqué le séjour de Lucien Bouchard à New York et Boston, il y a deux semaines. Devant les journalistes, le premier ministre avait alors nié fermement avoir discuté de la souveraineté avec le gouverneur du Massachusetts.

Il avait dû, dans les instants suivants, reconnaître que, effectivement le sujet était venu sur le tapis.

« Sept millions de Québécois savent à quoi s'en tenir en matière de franchise du premier ministre », tranche Daniel Johnson.

Quant aux rumeurs selon lesquelles il aurait pris la décision de quitter la vie politique, Johnson les a une fois de plus rejetées du revers de la main.

« J'ai l'intention d'être là à la prochaine élection générale! », répond-il quand on lui demande s'il sera encore chef du PLQ à la rentrée parlementaire de l'automne.

Sur le front constitutionnel, alors que la rencontre des premiers ministres débute aujourd'hui à Ottawa, Daniel Johnson a répété que l'encheînement dans la Constitution du principe de la société distincte demeure pour lui un objectif incontournable.

Bouchard admet qu'il devra rouvrir les conventions collectives

Des « pans de mur » pourraient tomber

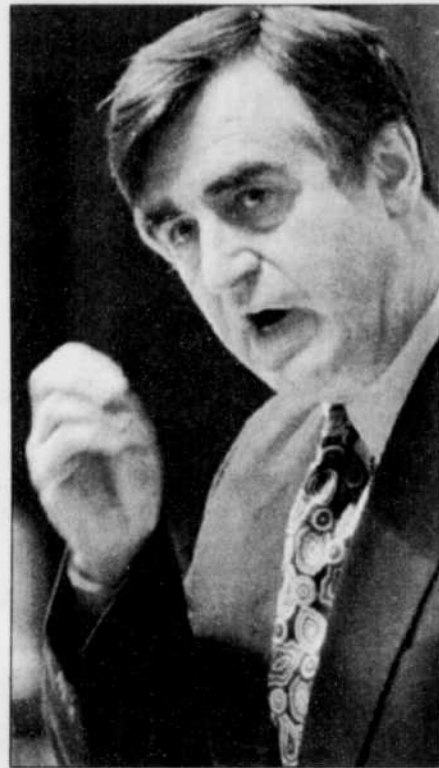
DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pour atteindre ses cibles budgétaires, le gouvernement Bouchard devra sans doute réouvrir les conventions collectives de ses employés et abattre des « pans de mur », a admis hier le premier ministre Lucien Bouchard ajoutant toutefois qu'il espère y parvenir par consensus.

M. Bouchard, qui faisait le bilan de la session parlementaire et de ses premiers mois au pouvoir, a mentionné que les Québécois doivent s'attendre à une autre année difficile et à budget sévère car il faudra compresser encore les dépenses publiques puisque le fardeau fiscal des contribuables est déjà assez lourd.

Interrogé à savoir s'il pensait à réouvrir les conventions collectives M. Bouchard a affirmé « l'un des secteurs où l'État est fortement engagé, c'est bien sûr du côté des coûts de la main-d'oeuvre, et nous pensons que c'est un secteur où il faut regarder. Moi, je suis convaincu qu'on peut faire des choses

de côté-là de façon consensuelle, pas forcément sur les niveaux de rémunération, mais sur la réorganisation et le partage du travail. Il faut faire ça avec



Le premier ministre Lucien Bouchard souhaite un consensus.

nos partenaires. C'est une chose qu'il faut regarder. Ça suppose des réaménagements des conventions existantes et je suis convaincu qu'on peut le faire de façon consensuelle.

Regardez ce que Mme Marois a réussi à faire avec la CÉQ. Le 100 millions \$ que la CÉQ a consenti, ce n'est pas rien.»

Le premier ministre se dit préoccupé par le manque de relève dans la fonction publique québécoise alors que 3% des fonctionnaires ont moins de 30 ans. « Il faut éviter la coupure, la brisure » de faire valoir M. Bouchard.

Quand on lui souligne que ça fait 15 ans que le Québec parle de faire tomber des « pans de murs », M. Bouchard affirme « qu'on est rendu à des solutions comme celles-là » car il faut revoir les programmes et les structures.

PLUS DUR QUE PRÉVU

Le premier ministre trace un bilan

positif de sa première session à l'Assemblée nationale et est surtout fier d'avoir respecté les objectifs budgétaires définis lors de la Conférence de Québec. « Moi je ne l'ai pas choisi cette période » de mentionner le premier ministre indiquant que c'est plus « tough » que ce qu'il avait anticipé.

Le leader parlementaire du gouvernement, Pierre Bélanger, s'est félicité du fait

que le gouvernement a, depuis le 28 mars, présenté 44 nouveaux projets de loi dont 36 ont été adoptés par les parlementaires.

D'importants projets de loi, celui sur l'équité salariale et la loi antidéficit, seront examinés à l'automne.

Des projets comme l'équité salariale reviendront à l'automne

Achat Spécial Yarell

50% à 80%



La boutique Simone Paris s'est portée acquéreur d'un surplus d'inventaire de la collection Yarell printemps-été 1996 dans le but de l'offrir à rabais extraordinaires à sa clientèle.

Une occasion unique qui ne se représentera pas, profitez-en!

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'hôpital Laval) 656-1902

MEPHISTO AIR-JET

LA CHAUSSURE AVEC SEMELLE À CIRCULATION ET COUSSIN D'AIR

- Ventilation du pied
- Marche aisée sans fatigue = en forme toute la journée
- Mousse de latex dans la semelle = marcher sur un tapis épais de mousse



POULIOT

LA OÙ CHAUSSURES ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

GRAND SOLDE SEMI-ANNUEL

Actuellement, réductions incroyables jusqu'à

50%

MAISON GUY PÉRIER

1200, avenue Germain-des-Prés à Sainte-Foy 658-8814

NOUVEAU



MINOLTA

MINOLTA DYNAX 500af SUPER / 35-70AF.

- Bayonnette métallique.
- Double exposition.
- Lecture "Spot"
- Prise commande à dist.
- Viseur plus lumineux.
- Plus silencieux et plus encore.



SUPER SPÉCIAL 699⁹⁹\$

DOLLARS

MINOLTA

10\$

10\$

HENRI-LECLERC CAMERA EQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE 4151, boul. Sainte-Anne, Montmorency 661-6983

ZONE PHOTO

Un coupon par achat. Applicable sur achat d'appareil photo Minolta seulement.

10 DOLLARS

Disponible seulement chez:

HENRI-LECLERC CAMERA EQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE 4151, boul. Sainte-Anne, Montmorency 661-6983

4151, boul. Ste-Anne, Montmorency 661-6983
710, rue Bouvier, bureau 185, Québec 621-0142

ZONE PHOTO

Place de la Cité Place Quatre-Bourgeois 654-0311 653-1298

Le sénateur libéral MacEachen se retire

OTTAWA (PC) — Le sénateur libéral Allan MacEachen a fait ses adieux hier à la vie politique et ses collègues de tous les partis n'ont pas manqué de souligner son excellent travail pendant 43 ans au Parlement, où il est considéré comme un parlementaire émérite et un champion de la justice sociale.

Des sénateurs libéraux, ainsi que beaucoup de conservateurs auxquels il a fait face pendant les 12 dernières années à la Chambre haute, ont passé plusieurs heures à rappeler sa carrière politique qui a commencé lorsqu'il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes, en 1953.

Joyce Fairbairn, la leader libérale au Sénat, a déclaré que M. MacEachen était « le meilleur et le plus éloquent parlementaire qu'on ait jamais connu dans les deux chambres ». Elle l'a

dépeint comme le « vrai père de l'assurance-maladie » pour le rôle qu'il a joué en tant que ministre de la Santé dans les années 1960, en organisant le système d'assurance-maladie du Canada.

« Il a passé sa vie à essayer d'éviter que les citoyens n'aient à subir de rudes épreuves et l'insécurité », a dit le sénateur libéral Alasdair Graham, qui autrefois avait eu M. MacEachen comme professeur à l'université St. Francis Xavier, à Antigonish, en Nouvelle-Écosse.

Fils d'un mineur de l'île du Cap-Breton, M. MacEachen n'a jamais oublié les besoins des gens de sa circonscription, a ajouté M. Graham. M. MacEachen jouissait d'une telle popularité auprès de ses électeurs du Cap-Breton que « je n'ai jamais réussi à convaincre ma parenté de voter pour quelqu'un d'autre ».

AÉROPORT PEARSON DE TORONTO Le projet de loi battu au Sénat

■ OTTAWA (PC) — Le Sénat a défilé hier le projet de loi portant sur l'aéroport Pearson de Toronto, obligeant ainsi le gouvernement Chrétien à revoir ses positions au sujet de son agrandissement éventuel.

Le Sénat, à majorité libérale, était divisé en deux camps égaux sur cette question, 48 sénateurs ayant voté en faveur du projet de loi et 48 contre. Lorsqu'il y a égalité des voix sur un projet de loi, celui-ci est considéré défilé.

Un sénateur libéral de la Saskatchewan, Herb Sparrow, a voté du côté des conservateurs.

Les sénateurs conservateurs considéraient que cette législation ne devait pas être adoptée tant que les tribunaux ne se seraient pas prononcés sur les poursuites intentées par des promoteurs contre le gouvernement.

La corporation de développement de l'aéroport Pearson, qui s'estime lésée, a indiqué qu'elle était satisfaite de voir

que le projet de loi n'avait pas été adopté, voyant ainsi une ouverture pour tenter d'obtenir grâce aux tribunaux une compensation substantielle pour l'annulation du contrat qui lui avait été octroyé par le gouvernement Mulroney en vue d'agrandir l'aéroport international de Toronto.

La corporation veut obtenir 600 millions \$ en guise de compensation. « Nous sommes satisfaits du résultat. Nous sommes heureux de constater que le processus judiciaire pourra suivre son cours normal », a dit Jack Fleischmann, porte-parole de la corporation.

Le ministre de la Justice, Allan Rock, a reçu un accueil glacial la semaine dernière lorsqu'il s'est présenté devant un comité du Sénat qui étudiait la législation controversée. Il voulait dire aux sénateurs que le gouvernement Chrétien était d'accord pour permettre aux promoteurs de poursuivre le gouvernement dans ce dossier.

Mais, même si le gouvernement était prêt à permettre aux promoteurs de chercher à obtenir une compensation, le projet de loi aurait fixé les limites des compensations possibles en cas de victoire de la corporation devant les tribunaux.

Le contrat d'agrandissement de l'aéroport Pearson avait été signé sous l'ancien gouvernement, quelques jours avant l'élection de 1993.

Les promoteurs se disent heureux

La PC veut réduire le nombre de dépêches transmises

TORONTO (PC) — L'Agence Presse canadienne a présenté hier à son conseil d'administration une proposition de compressions budgétaires qui prévoit une réduction importante du nombre de dépêches transmises chaque jour aux quotidiens du pays.

Ces changements permettraient à la PC de réduire les cotisations versées par ses sociétaires, les journaux du pays, qui sont eux-mêmes aux prises avec des difficultés financières et qui exigent de réduire leur participation, a expliqué hier le président de la PC, David Jolley.

« Les réductions de cotisations pourraient être importantes pour le petit quotidien qui souhaite un service minimal de la PC », a-t-il soutenu.

La PC, une coopérative appartenant à 88 quotidiens canadiens, transmet actuellement quelque 360 dépêches chaque jour. Elle propose aujourd'hui un « service de base » de 85 à 120 nouvelles par jour, a indiqué M. Jolley. D'autres dépêches seraient offertes aux quotidiens qui voudraient les acheter - un « service à la carte ».

Les neuf membres du conseil d'administration de la PC ont demandé aux cadres de l'entreprise de peaufiner leur projet en vue d'une autre réunion du conseil, le 15 juillet.

L'Agence de nouvelles, qui fêtera l'an prochain son 80e anniversaire, propose de réduire de 7 millions \$ son budget annuel de 46 millions \$. Les économies seraient surtout réalisées du côté administratif mais la direction admet qu'il faudra peut-être procéder à des mises à pied chez ses 400 employés.

EN BREF

Des condoms périmés

Santé Canada met en garde les consommateurs contre l'utilisation des condoms de marque AEGIS (enveloppe de couleur rouge et blanc), ADONIS (enveloppe de couleur mauve) ou MAXIMA (enveloppe de couleur doré ou transparente). Ces condoms sont périmés et jugés impropres pour utilisation. Ils pourraient ne pas assurer une protection adéquate pour la prévention des maladies transmises sexuellement (MTS) ou la contraception. Une enquête récente de Santé Canada a démontré que ces condoms ont été ré-étiquetés avec un nouveau numéro de lot pour en prolonger la date d'expiration. Ces condoms pourraient être vendus à l'unité, principalement dans des machines distributrices. Aussi, ils peuvent avoir été emballés sous d'autres marques de commerce telles « Adam et Eve ». Santé Canada recommande aux consommateurs de ne pas utiliser ces condoms. Pour obtenir plus amples renseignements, les consommateurs peuvent communiquer avec Santé Canada au 1-800-561-3350.

NOUVEAU!

ADVANCED

Astral encore à l'avant-garde.

- Cartouche facile à insérer
- Photos en 3 différents formats
- Négatifs retourner dans cartouche

FOTONEX 10

- Objectif Fujinon 23 mm
- Rembobinage et avancement automatiques du film

69,96

Incluant pile, film et courroie

ADVANTIX 4100 IX

- Panneau de contrôle LCD
- Focales de 30 à 60mm. 2x
- Échanges d'information ix

279,96

Incluant film et pile au lithium

FOTONEX 250 ZOOM

- Objectif à mise au point auto et flash multifonction
- Portée du flash : 25 mm à 55 mm
- Impressions de légendes au dos de la photo

349,96

Incluant pile, film et étui

Les plus bas prix garantis!

Canon

Z115 CAPTION DATE

- Zoom « intelligent » 38 à 115 mm
- Sept modes de prises de photos
- Contrôle programmé des images
- Boîtier couleur champagne

399,99

REG. 449,99 \$

Canon

ESPIO 120

- Objectif zoom 38 à 120 mm
- Mise au point, avancement, rembobinage et flash automatiques

349,99

REG. 379,99 \$

PLUS QUE QUELQUES JOURS!

ASTRAL

NOS STOCKS

A PRIX-CHOCS!

Profitez de ces aubaines DÈS MAINTENANT!

Les films Astral avec développement compris sont **MOINS CHERS** que jamais!

Film et photos 4x6 pour seulement 6,49 \$*

48 PHOTOS TOTAL

SUPER AUBAINES!

6,99

Paquet de 3

ASTRAL

FILM COULEUR XF

XF135-24 poses (100 ISO)

9,99

Paquet de 3

Kodak

ROYAL GOLD 100

RA 135-24 poses (100 ISO)

*Achetez un paquet de deux films Astral de 24 poses (100 ISO) avec développement compris pour seulement 12,98 \$, soit l'équivalent de 6,49 \$ pour le film et le développement.

Une chance à saisir! Quand vous voulez!

Obtenez une poignée

Obtenez vos photos quand vous voulez ET obtenez un 2^e jeu de photos pour seulement 99¢.

Grâce au nouveau Service Prioritaire d'Astral, vous pouvez obtenir vos photos quand vous le désirez. Pour un temps limitée vous ne payez que 99¢ pour un deuxième jeu de photos quand vous utilisez notre Service Prioritaire. Procède C-4.

99¢

Tous les caméscopes en bas du prix coûtant!

Astral liquide tous ces caméscopes. Il ne nous en reste que quelques-uns, alors hâtez-vous d'en profiter!

SONY. Canon. SAMSUNG

Super appareils! Super aubaines!

MINOLTA	Canon	MINOLTA
ENSEMBLE AF 101R	OWL QUARTZ DATE	ENSEMBLE ACTION ZOOM
REG. 69,99 \$	REG. 129,99 \$	REG. 159,99 \$
• Incluant étui et pile	• XL view finder et pile	• Incluant étui et pile

D'excellentes idées-cadeaux à d'excellents prix!

15% DE RABAIS	50% DE RABAIS	ASTRAL	MEADE
sur tous les accessoires pour appareils-photos et caméscopes	sur tous objectifs, flashes et sacs Astral et Image	TREPIED TEC 3000	Télescope 225C
OPTEX	ASTRAL	49,99	189,99
JUSQU'À 50% DE RABAIS	TDK T120 HS	REG. 69,99 \$	REG. 249,99 \$
SUR CADRES SÉLECTIONNÉS	CASSETTES VIDEO	ETUI GRATUIT!	TREPIED INCLUS!
3/7,99	Vivitar	MINOLTA	JUMELLES ULTRA COMPACTES 6 X 18
HAUTE GAMME!	PV 10 X 25	179,99	REG. 69,99 \$
ETUI INCLUS!	100% SATISFACTION GARANTIE		

ASTRAL PHOTO images

BEIN FAIT...EN TOUT TEMPS!

PLAZA DE LA MAURICIE (819) 539-8867	PLACE QUÉBEC (418) 529-8238
CENTRE COMM. LES RIVIÈRES (819) 378-0951	PLACE FLEUR DE LYS (418) 529-2541
PLACE DES BOIS FRANCS (819) 357-0951	PLACE DU ROYAUME (418) 545-3840
CARREFOUR DE L'ESTRIE (819) 346-8633	GALERIES DE LA CAPITALE (418) 627-5857
CARREFOUR ST-GEORGES (418) 227-0233	PLACE LAURIER (418) 653-6089
	GALERIES CHAGNON (418) 833-0848

MannÉquin

Solde d'été

5 impers

cour. 336\$ Spécial 159\$

Ensembles de tricot jupes et chandails cour. de 359\$ à 590\$

Spécial de 179\$ à 289\$

Groupe de tailleurs avec jupe ou pantalon

cour. de 491\$ à 990\$

Spécial de 239\$ à 489\$

Tout est réduit jusqu'à 60%

pantalons - jupes - chemisiers - chandails - robes - bermudas etc.

Toutes ventes finales
Toutes les taxes sont incluses dans les prix.
Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Ste-Foy

Blitz bloquiste au Canada anglais

Le chef Gauthier suivra cet été des cours d'anglais intensifs pour pouvoir expliquer la souveraineté

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — À compter de septembre, le chef du Bloc québécois, Michel Gauthier, prendra son bâton de pèlerin afin d'expliquer aux Canadiens des autres provinces les tenants et aboutissants du projet du mouvement souverainiste.

Le chef bloquiste a indiqué hier qu'il souhaitait profiter de toutes les tribunes qui s'y prêteront à l'extérieur du Québec à cette fin maintenant que la formation politique qu'il dirige depuis quatre mois a été réorganisée.

Maîtrisant encore mal l'anglais, il compte ainsi suivre des cours d'anglais de manière assidue à Toronto au cours de l'été afin d'être en mesure de livrer correctement son message dans l'autre langue officielle du pays.

M. Gauthier a ajouté que certains de ses députés seront aussi appelés à voyager dans le reste du pays afin de préciser la démarche souverainiste.

« Si nous ne sommes pas en élections générales, je prévois certaines actions ailleurs au Canada pour expliquer notre position face au partenariat,

comment le Bloc québécois voit les choses après la souveraineté. C'est un de nos rôles et nous allons commencer à le jouer dès l'automne », a déclaré le chef bloquiste.

Preston Manning ne croit pas qu'une telle démarche pourra changer quoi que ce soit dans le reste du Canada

Canadiens le projet souverainiste afin d'éviter le chaos social advenant un OUI au prochain référendum.

Au début de la course à la succession de Lucien Bouchard, Michel Gauthier avait minimisé l'importance de cette démarche proposée par Francine Lalonde avant de changer son fusil d'épaule en bout de piste.

« Nous recevons des invitations de

toutes sortes. Il y a en a certainement une ou deux que nous allons accepter pour nous permettre de rejoindre nos concitoyens du reste du Canada », a dit M. Gauthier.

Interrogé au sujet des intentions de son adversaire bloquiste, le chef du Parti réformiste, Preston Manning, a dit douter de l'utilité d'aller parler de souveraineté dans le reste du Canada.

« Je ne crois pas que cela va servir à grand-chose », a soutenu Preston Manning à l'issue de la période des questions, hier.

Cela dit, M. Gauthier a fait un bilan de la session parlementaire qui prendra fin demain à Ottawa. Dans l'ensemble, il s'est dit satisfait de la performance du Bloc québécois aux Communes, notamment dans les dossiers de la TPS, de la réforme de l'assurance-chômage et tout ce qui a trait à la question constitutionnelle.

Il s'est aussi félicité d'avoir réussi à instaurer un bon esprit d'équipe au sein de la formation politique dans la foulée du départ de Lucien Bouchard.

« Le Bloc a réussi à conserver non seulement sa fougue et sa force parlementaire tout en intervenant efficacement dans plusieurs dossiers d'importance, mais il a aussi conservé l'appui de la population au Québec », a opiné M. Gauthier.



Le chef bloquiste, Michel Gauthier

Surveillant surveillé

OTTAWA (PC) — Le Canada s'est doté d'un nouvel instrument pour surveiller les activités du Centre de sécurité des télécommunications (CST), accusé par certains de faire preuve d'un peu trop de zèle dans ses opérations au pays.

Claude Bisson, un ancien juge en chef de la Cour d'appel du Québec, aura à l'oeil les activités de ce service fédéral d'espionnage électronique, a annoncé hier aux Communes le ministre de la Défense, David Collenette.

L'agence de renseignement électronique est souvent accusée depuis cinq ans d'avoir perdu le contrôle de ses opérations et d'espionner des Canadiens ou des partenaires commerciaux.

Dans un livre paru en 1994, l'ancien employé du CST Michael Frost écrit que dans les années 1970 et 1980, l'agence a demandé à la Norvège d'intercepter les communications entre le Québec et la France. Le CST, un service du ministère de la Défense, n'est pas supposé espionner les Canadiens, mais seulement les communications électroniques en provenance de l'étranger.

L'an dernier, une autre ancienne employée du CST, Jane Shorten, avait créé tout un émoi diplomatique en révélant que l'agence avait espionné des alliés et partenaires commerciaux du Canada, dont le Japon, le Mexique et la Corée du Sud. En mars, les Communes avaient demandé au ministre Collenette de mettre sur pied un mécanisme de surveillance des activités du CST.

SAPHIR S'AFFIRME



522 RESSORTS
DOUBLE COUSSINET

279\$

MATELAS UNE PLACE

DEUX PLACES 339 \$

GRAND LIT 399 \$

TRÈS GRAND LIT 599 \$

PAR SON INCROYABLE BAS PRIX ET CONFORT

VOYEZ AUSSI

Le Nouveau Posturepedic®

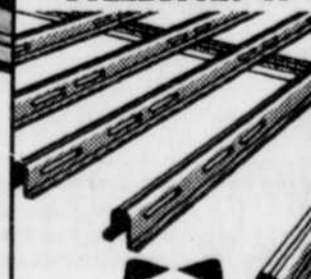
et ses caractéristiques avantageuses

SYSTÈME DE SOUTIEN ACTION ET RÉACTION



Les ressorts Posturepedic® avec le système Action et Réaction offrent un soutien plus ferme lorsque tout le poids du corps est appliqué.

STEELSPAN™ II



Les lattes en métal plutôt qu'en bois procurent un soutien solide et durable.

EDGE GUARD™



CONSTRUCTION Procure une surface utilisable plus grande, solide et un contour plus ferme.

NE PAYEZ PAS AVANT UN AN!

AUCUN Intérêt ni AUCUN Paiement Mensuel durant UN AN!*

Sur TOUS les Meubles! TOUS les Électroménagers et TOUS les Électroniques de notre magasin!

Leon
LAVAL
Centre 2000
boulevard Saint-Martin Ouest
sortie 9 de l'autoroute
des Laurentides
MONTRÉAL 336-7441
LAVAL 688-3851

Leon
RIVE-SUD
GREENFIELD PARK
Centre commercial
Greenfield Park
387, boulevard Taschereau
MONTRÉAL 861-6968
GREENFIELD PARK
466-9400

Leon
VANIER
100, Chabot
à proximité des Halles
Fleur de Lys
683-9600
QUÉBEC

Leon
SAINTE-FOY
2600, boulevard Laurier
Place de la Cité
657-6902
QUÉBEC



LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS

PAYEZ 1 AN APRÈS LE MOIS DE LIVRAISON

**AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17h

** Livraison sans frais dans les zones désignées. Solde dû le 15^e jour du 12^e mois après le mois de livraison, laquelle est obligatoire avant le 15 juillet 1996. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous au sujet des autres modalités de paiement.

* S.A.C. Les frais d'administration de 455 et les taxes sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur un achat de 2000\$, les frais équivalent à un taux annuel de 2,25%). Les prix varient selon la région, le choix, d'un magasin à l'autre. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats.

**LE PAIEMENT
PRÉAUTORISÉ**
Renseignez-vous:
686-3344 / 1 800 463-2362
LE SOLEIL



3 JOURS SEULEMENT
19 • 20 • 21 JUIN 1996

2 POUR 1

2 CROISIÈRES POUR LE PRIX D'UNE!

2 CATÉGORIES DE SURCLASSEMENT **24750\$**
3^e ET 4^e PASSAGER US/PERSONNE

POSSIBILITÉ DE PASSER D'UNE CABINE INTÉRIEURE À UNE CABINE VUE SUR MER.

NAVIRES & DÉPARTS

CELEBRATION (DE TAMPA)
DU 25 AOÛT AU 15 DÉCEMBRE

SENSATION (DE MIAMI) CARAIRES DE L'OUEST
DU 25 AOÛT AU 10 OCTOBRE

CELEBRATION (DE N. ORLÉANS)
DU 23 AOÛT AU 13 DÉCEMBRE

SENSATION (DE MIAMI) CARAIRES DE L'EST
DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 14 DÉCEMBRE

JUBILEE (DE LOS ANGELES) RIVIERA MEXICAINE
LES 17 NOVEMBRE, 8 ET 15 DÉCEMBRE

678\$ US/PERSONNE

718\$ US/PERSONNE

*Cet offre ne peut être combinée à aucune autre offre promotionnelle, et soumise au contrôle de la capacité. Tous les prix sont par personne, occupation double, une semaine. Vol en sus.

A chacun son bonheur

LES CROISIÈRES LES PLUS POPULAIRES AU MONDE!

Carnival



STE-FOY
3280, CHEMIN STE-FOY
654-0050

CHARLESBOURG
5275, 1^{er} AVENUE
622-4900



Financement disponible sur place

Policier suspendu après avoir arrêté un conseiller

GATINEAU (PC) — Le policier de Gatineau qui a arrêté le conseiller municipal Jean Deschênes dans la nuit du 20 avril sera suspendu sans solde pendant un mois.

Bien que les sanctions envers sept policiers de Gatineau impliqués dans cette arrestation du conseiller Deschênes ne seront pas rendues publiques avant vendredi, *LeDroit* a appris que quatre de ces sept policiers seront sévèrement sanctionnés par le maire, Guy Lacroix.

Outre l'agent qui sera suspendu pendant un mois, le capitaine en fonction durant cette nuit du 20 avril sera, pour sa part, suspendu sans solde pour une période d'une semaine. La même sanction sera imposée à l'adjoint du policier qui a procédé à l'arrestation de M. Deschênes.

Par ailleurs, un sergent en devoir au cours de cette même nuit ne sera pas admissible à une promotion pour une période d'un an, et le cas des trois autres policiers sera référé, par le maire, au comité de discipline de la Sécurité publique de Gatineau.

Le conseiller Deschênes avait été arrêté par deux patrouilleurs sur le boulevard Saint-René, le 20 avril dernier à 1 h du matin. Il avait dû subir trois alcootests dans l'auto-patrouille, qui s'étaient tous avérés négatifs. Ces résultats n'avaient pas empêché les policiers de l'emmener au poste de police, menottes au dos, où il devait subir un autre alcootest qui s'était également avéré négatif.

À la suite de cette arrestation, M. Deschênes a déposé une plainte au Commissaire à la déontologie policière du Québec, qui doit décider s'il y a matière à enquête dans cette affaire.

Marins désespérés



Des membres d'équipage du cargo grec « Blue Bay Maritime », que l'on voit ici déchargeant sa cargaison dans le port de Hamilton, se plaignent d'être réduits à manger des aliments pourris depuis plusieurs semaines. Les inspecteurs canadiens se sont engagés à monter à bord du cargo battant pavillon panaméen pour examiner la situation.

Le portrait de la famille continue de changer

OTTAWA (PC) — Le nouveau portrait de famille canadien affiche un plus grand nombre de familles monoparentales, de couples de droit commun et de couples sans enfant.

Une étude de Statistique Canada met en relief une diversification toujours plus grande des familles canadiennes, en raison des phénomènes de divorces, de remariages et de cohabitation.

« La formule familiale qui fut jadis la plus répandue — couples mariés avec enfants — est devenue moins commune », soutient l'agence fédérale.

Ce groupe familial ne représente plus que 45% des familles canadiennes, contre 55% en 1981.

Durant la même période, le nombre des couples de droit commun a triplé

mais, comparativement à l'ensemble du portrait de famille, il n'a que doublé à 12%.

« Cette hausse importante du nombre des relations hors mariage symbolise le changement d'attitudes des Canadiens à l'endroit des unions libres », soutient Statistique Canada.

« Il semble que les unions libres ne soient pas que le prélude au mariage, mais également une alternative au mariage et au remariage. »

Ce portrait de famille de Statistique Canada a été conçu grâce à une étude réalisée l'an dernier dans 11 000 maisons.

Les familles monoparentales continuent par ailleurs de prendre une place importante dans ce tableau.

La population canadienne devrait dépasser les 30 millions cet été

OTTAWA (PC) — La population canadienne devrait franchir le cap des 30 millions au cours de l'été, indique Statistique Canada.

Le 1^{er} juillet, jour de la Fête du Canada, le pays devrait compter quelque 29 955 000 citoyens. En août ou septembre, le seuil des 30 millions de Canadiens devrait avoir été franchi, si on se fie au taux de natalité actuel.

Entre le 1^{er} juillet 1994 et le 1^{er} juillet 1995, la population s'est accrue de 1,2%.

Durant la même période, celle du Mexique a augmenté de 1,8%, et celle des États-Unis, de moins de 1,0%.

Proportions alarmantes de noyades

OTTAWA (PC) — La série noire des accidents aquatiques a atteint des proportions alarmantes mardi avec deux autres cas rapportés aux autorités. Cela en fait trois en trois jours et quatre en dix jours, alors que l'été ne fait encore que cogner à la porte.

Mardi, une fillette de six ans a été hospitalisée après qu'on l'ait retrouvée au fond de la piscine du centre sportif Ray-Friel, à Cumberland. Elle ne respirait plus lorsqu'elle a été transportée à l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario.

Au moment d'aller sous presse, elle reposait toujours aux soins intensifs.

La bambine avait participé à une sortie organisée par une école des environs. Lorsque la Police provinciale de l'Ontario est arrivée sur les lieux, l'ambulance, les pompiers de Cumberland et des membres du personnel lui pratiquaient les premiers soins. Il a fallu moins de cinq minutes aux ambulanciers pour se rendre sur place.

« Il s'agit du premier incident sérieux à notre centre, ouvert il y a quatre ans. Nous ne sommes pas habitués à ce genre de choses », a confié Kevin McCart, porte-parole du centre Ray-Friel.

Par ailleurs, dans la région de Lac Nominique, un handicapé mental de 14 ans a été découvert noyé mardi dans le lac Grande-Baie. La victime, Benoît Côté, est originaire de Saint-Laurent, en banlieue de Montréal.

Il faisait partie d'un groupe de 48 personnes du centre François-Michel, à Outremont, et participait à des activités au club de jeunes 100 Watts, à une trentaine de minutes au nord-ouest de Saint-Jovite.

L'accident s'est produit pendant une baignade d'une heure, au milieu de l'après-midi, sous la supervision de 14 responsables. Lorsque les baigneurs sont sortis de l'eau, l'adolescent manquait à l'appel, a rapporté la Sûreté du Québec, qui poursuit son enquête. Les recherches ont vite été concluantes.

Enfin, dimanche, le jour de la fête des Pères, un bambin de trois ans perdit la vie dans la piscine de son grand-père, lors d'une réunion de famille.

LE FABRICANT
No. 1
au QUÉBEC

LE MARCHÉ DU STORE

L'IMBATTABLE DU STORE au QUÉBEC

- MEILLEURS PRIX GARANTIS!**
- 15,000** STYLES ET COULEURS DE STORES au CHOIX
- ...PRÊTS EN MOINS DE 24 HEURES!**

STORES VERTICAUX	STORES HORIZONTAUX	STORES PLISSÉS																								
<p>STORES VERTICAUX en VINYLE 3 1/2" «Saturn» 7 BELLES COULEURS!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rail de luxe garanti à vie! • Prix spécial pour porte-patio <p>2497 75"x84"</p> <p><small>TOUTES LES AUTRES GRANDEURS FABRIQUÉES SELON VOS MESURES AUX PLUS BAS PRIX AU PAYS!!!</small></p> <p>STORES VERTICAUX en TISSU LUXUEUX 3 1/2" CHOIX ENORME DE STYLES, TEXTURES ET COLORIS!!!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rail de luxe garanti à vie! • Prix spécial pour porte-patio <p>5994 75"x84"</p>	<p>MINI-STORES VÉNIITIENS de STYLE CONTEMPORAIN Absolument à voir! Lattes 1" à deux tons lustrés pour un effet «micro 1/2"». 4 belles combinaisons de couleurs! Nouveaux BAS PRIX!</p> <table border="1"> <tr> <td>18x64</td> <td>427</td> <td>42x64</td> <td>1097</td> </tr> <tr> <td>24x64</td> <td>627</td> <td>478x64</td> <td>1297</td> </tr> <tr> <td>27x64</td> <td>697</td> <td>54x64</td> <td>1497</td> </tr> <tr> <td>30x64</td> <td>797</td> <td>60x64</td> <td>1697</td> </tr> <tr> <td>33x64</td> <td>897</td> <td>66x64</td> <td>1797</td> </tr> <tr> <td>36x64</td> <td>997</td> <td>72x64</td> <td>1897</td> </tr> </table>	18x64	427	42x64	1097	24x64	627	478x64	1297	27x64	697	54x64	1497	30x64	797	60x64	1697	33x64	897	66x64	1797	36x64	997	72x64	1897	<p>...FAITS SUR MESURE! STORES PLISSÉS en TISSU «CAPRICORN»</p> <ul style="list-style-type: none"> • FABRIQUÉS SELON VOS MESURES! • Rail de haute qualité en aluminium! • 6 couleurs au choix <p>SEULEMENT 197 LE PIED CARRÉ 2364</p> <p>TOILES DE FENÊTRES</p> <p>...FAITS SUR MESURE! STORES DE FENÊTRES À MOTIFS IMPRIMÉS DÉCORATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stores à enroulement 1^{re} qualité FABRIQUÉS SELON VOS MESURES! • 15 couleurs et 6 motifs au choix! <p>SEULEMENT 197 LE PIED CARRÉ 1773</p>
18x64	427	42x64	1097																							
24x64	627	478x64	1297																							
27x64	697	54x64	1497																							
30x64	797	60x64	1697																							
33x64	897	66x64	1797																							
36x64	997	72x64	1897																							

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER Établie depuis 1954

Succ. **265 boul. Wilfrid-Hamel • 687-0053**
No. 18 À VANIER, angle rue Du Pont Scott (en face de l'hôpital Christ-Roi)

Entreprise québécoise établie depuis 42 ans

LE MONDE

Coup de force à Moscou?

L'arrestation d'organismes électoraux d'Eltsine semble annoncer l'annulation du 2e tour des présidentielles

■ MOSCOU (d'après AFP et reuter) — L'arrestation de deux collaborateurs de Boris Eltsine, hier soir, a été interprétée comme une tentative de coup de force visant à faire annuler l'élection présidentielle russe, provoquant une vive tension à Moscou la nuit dernière.

Le général Alexandre Lebed, le nouvel homme fort du Kremlin en matière de sécurité nationale, est intervenu vers 4h du matin pour déclarer qu'il ne tolérerait aucune tentative de déstabilisation politique et qu'il punirait les coupables d'une telle opération.

La réaction de M. Lebed est la première indication officielle tendant à confirmer la thèse d'une opération à caractère politique.

M. Lebed, secrétaire du Conseil national de sécurité, a fait cette déclaration après avoir été informé de l'arrestation de deux des principaux animateurs de la campagne électorale du président Eltsine, interpellés sur ordre du chef de la sécurité du Kremlin Alexandre Korjakov et du chef du Ser-

vice fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB) Mikhaïl Barsoukov.

Le motif de ces arrestations n'a pas été précisé, et on ignore si le président Eltsine en a été informé.

ÉDITIONS SPÉCIALES

Dans la nuit, la chaîne de télévision privée NTB et la chaîne d'État ORT ont diffusé des éditions spéciales pour annoncer la nouvelle des deux arrestations, faisant immédiatement allusion à une tentative de saboter le processus électoral.

Les deux hommes arrêtés, Sergueï Lisovski, organisateur de la campagne de meetings et de concerts rock destinés aux jeunes, et Arcadi Estafiev, présenté comme un bras droit du

directeur de campagne de Eltsine, Anatoli Tchoubais, détenus dans les locaux du FSB à Moscou, ont été relâchés ce matin.

Lors d'un dernier flash peu avant 4h, le présentateur de NTV Evgueni Kiselev, le journaliste vedette de la chaîne, avait notamment affirmé sur un ton dramatique: «Selon un représentant de l'équipe de Eltsine (interrogé par téléphone), cette action est un premier pas d'un scénario préparé depuis longtemps pour annuler le deuxième tour de l'élection présidentielle et saper la démocratie en Russie».

CATASTROPHE POLITIQUE

Lors de sa première intervention à l'antenne, M. Kiselev a parlé d'une opération de «provocation, conséquence logique de la position bien connue des chefs des ministères des forces de l'ordre, qui veulent infléchir la démocratie et annuler l'élection présiden-

tielle». «Il semble que le pays soit au bord d'une catastrophe politique», avait-il poursuivi.

Peu après, M. Lebed, promu à la tête du Conseil national de sécurité par Boris Eltsine après sa surprenante troisième place (15% des voix) au premier tour de la présidentielle dimanche, s'est dit prêt à couper court à toute opération des chefs des organes des forces de l'ordre visant à déstabiliser la situation politique dans le pays et à faire annuler le deuxième tour de l'élection présidentielle.

Selon un communiqué la radio *Écho de Moscou*, Alexandre Lebed a demandé des comptes à MM. Korjakov et Barsoukov, et ordonné une enquête dont les conclusions, a-t-il dit, seront rapportées au président Eltsine.

Le chef de la sécurité du Kremlin Alexandre Korjakov, un partisan de l'ordre présenté comme un conseiller très influent du président, s'était pro-

noncé, pour une annulation du scrutin présidentiel, à l'époque où le candidat communiste Guennadi Ziouganov était donné favori par les sondages.

Des rumeurs d'annulation avaient plané sur Moscou plusieurs semaines avant le premier tour, alimentées par les déclarations de quelques proches du pouvoir, alarmés par la crainte d'un retour des communistes au Kremlin.

Mais depuis dimanche, la procédure électorale semble parfaitement respectée et admise par tous. Les observateurs ont noté que le scrutin s'est déroulé sans fraude majeure.

Mercredi, le président Eltsine et Guennadi Ziouganov ont donné leur accord pour que le deuxième tour soit organisé le mercredi 3 juillet. Par ailleurs, M. Eltsine a fait savoir qu'il renonçait à se rendre au sommet du G7 à Lyon), afin de se consacrer pleinement à sa campagne du deuxième tour.

Relève politique en Israël



Le premier ministre israélien sortant, Shimon Peres, a passé le pouvoir hier à son successeur, Benjamin Netanyahu, lors d'une brève cérémonie à la présidence du conseil à Jérusalem. Les deux hommes échangent un toast. Le Parti travailliste de M. Peres a par ailleurs fait appel hier contre les résultats du scrutin. M. Netanyahu n'a obtenu que 30 000 votes de plus que son rival, soit 1% des voix. Un premier appel contre les résultats, présenté au lendemain du scrutin, et portant sur les bulletins blancs, a été rejeté par la Cour suprême.

L'IRA en proie à des scissions?

BELFAST (Reuter) — Plusieurs «brigades» de l'IRA ont démenti hier les rumeurs de divisions au sein de l'Armée républicaine irlandaise, mais aucune n'a revendiqué l'attentat à la bombe de samedi dernier à Manchester. L'IRA a certes revendiqué l'attentat hier mais sans préciser à laquelle de ses brigades il fallait l'attribuer.

Soucieux de ne pas alimenter les spéculations sur une éventuelle scission au sein de l'IRA, les nationalistes catholiques ont publié plusieurs communiqués, venant de diverses régions de l'Ulster, pour afficher leur unité.

«Nous sommes une organisation unie qui appuie totalement la direction de l'IRA (...) Nous allons de l'avant, pleinement confiants dans notre capacité à atteindre notre idéal républicain», déclare notamment la «brigade» d'East Tyrone, une région proche de la frontière irlandaise.

Les journaux de Belfast ont reçu un communiqué similaire de l'IRA de South Derry, une autre zone très militante située près de la République irlandaise.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, les commandos de l'IRA ne revendiquent pas l'attentat à la voiture piégée de Manchester, qui a fait plus de 200 blessés et des dégâts évalués à 100 millions de livres (200 millions \$).

L'émergence de communiqués de la part de sections de l'IRA, et non comme c'est l'usage de sa seule direction, est tout à fait insolite, notent les observateurs.

À tout le moins, elle témoigne de ce que les choses ne se passent pas comme à l'accoutumée au sein du mouvement, d'un changement dans sa politique de communication. Elle démontre au moins que les spéculations sur ses divisions quant à poursuivre ou non la lutte armée, renforcées après l'attentat de samedi à Manchester, ne sont pas prises à la légère dans ses propres rangs.

Les déclarations de l'IRA interviennent à la veille de la reprise à Belfast des pourparlers de paix sur l'Irlande du Nord, dont est exclu le Sinn Féin, sa branche politique.

Dublin et Londres ont exhorté mardi le Sinn Féin à se désolidariser de l'organisation armée et à prendre parti sans ambiguïté pour l'arrêt des actes de violence.

Le Sinn Féin n'avait pas répondu hier à ces appels.

VACHE FOLLE

Compromis entre Londres et les 15

BRUXELLES (d'après AFP) — Le plan britannique d'éradication de la maladie de la vache folle a été approuvé hier par les vétérinaires des États membres, ouvrant la porte à un accord lors du Sommet européen de Florence demain et samedi sur les moyens de régler la crise de la vache folle.

Le plan a été approuvé «à l'unanimité» par les membres du Comité vétérinaire permanent de l'Union européenne, émanation des États membres.

«C'est un tournant très important», a commenté le chef vétérinaire britannique Keith Meldrum. «C'est un très bon signe que tous les États membres soutiennent notre plan d'éradication», a-t-il ajouté.

Cette approbation était en effet une condition préalable à un accord entre les chefs d'État et de gouvernement des quinze sur les prochaines étapes de la levée de l'embargo mondial imposé depuis le 27 mars sur les exportations bovines britanniques.

Londres a fait d'importantes concessions à ses partenaires au cours de cette réunion. Les Britanniques ont ainsi accepté d'inclure dans le programme d'abattage des animaux à risque ceux nés en 1989 et 1990, donc âgés de 6 et 7 ans, dans des troupeaux touchés par la maladie.

Ils ont aussi accepté d'abattre des animaux de plus de sept ans s'ils développaient la fameuse maladie.

Leur programme d'abattage sélectif obligatoire prévoyait jusqu'à présent l'élimination des animaux nés entre octobre 1990 et juin 1993, soit 80 000 têtes. Son extension aux animaux nés en 1989 et 1990 ajoute 67 500 bêtes supplémentaires, selon les autorités britanniques.

Mais ce chiffre maximal est théorique, car beaucoup sont peut-être déjà mortes ou ont déjà été éliminées dans le cadre des plans d'abattage des bovins de plus de trente mois, soit près de quatre millions de bêtes sur quatre ans.

Les dirigeants européens pourront de ce fait discuter à Florence des propositions formulées mardi par la commission européenne pour permettre une levée progressive de l'embargo.

L'état se resserre autour de Clinton

CHRISTIAN CHAISE
Agence France-Presse

WASHINGTON (AFP) — L'état des scandales se resserre autour du président Bill Clinton, puisqu'après sa femme Hillary, c'est son plus proche conseiller qui est maintenant mis en cause dans l'affaire Whitewater.

La décision du procureur indépendant chargé de l'affaire Whitewater, Kenneth Starr, de citer ce conseiller, Bruce Lindsey, comme complice dans un procès en cours, sans toutefois l'inculper, constitue un nouvel embarras pour M. Clinton en pleine campagne électorale.

Mis à part Mme Clinton, personne n'est, en effet, plus proche du président que cet homme de 48 ans toujours vêtu de gris, comme M. Clinton avocat originaire de l'Arkansas, le confident et d'homme des missions difficiles.

Le président, qui maintient depuis le début de la semaine un silence total face à l'avalanche des affaires, a fait hier une entorse à cette règle pour réitérer sa confiance en M. Lindsey et sa conviction qu'il était innocent.

M. Lindsey aurait fait pression sur un responsable d'une petite banque de l'Arkansas pour qu'il ne déclare pas au fisc un retrait de 30 000 \$ effectué pendant la campagne de M. Clinton pour sa réélection au poste de gouverneur de l'Arkansas en 1990. M. Lindsey était trésorier de cette campagne.

PREUVES INSUFFISANTES

Le fait qu'il soit cité comme complice sans être inculqué signifie que le procureur est convaincu de sa culpabilité, mais estime ne pas disposer des preuves pour le faire condamner.

La décision de M. Starr garantit donc que M. Clinton et son passé controversé alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas figureront au premier plan du procès qui s'est ouvert lundi au tribunal de Little Rock, la capitale de l'État.

Les accusés, Herby Branscum et Robert Hill, sont deux banquiers jadis très proches du gouverneur Clinton, qui avait récompensé leur soutien en les nommant à des postes recherchés.

Tabac: les «victimes» font des plaintes séparées

NEW YORK (Reuter) — Cinq sociétés de tabacs sont l'objet de plaintes séparées, déposées hier auprès de la Cour suprême de l'État de New York, au nom de l'ensemble des victimes de l'accoutumance au tabac de cet État.

Ces plaintes en dommages et intérêts non chiffrées visent Philip Morris, R.J. Reynolds (filiale de R.J.R. Nabisco), Brown & Williamson (filiale de BAT Industries Plc), American Tobacco Co (autre filiale de BAT) et Lorillard Tobacco (filiale de Loews Corp).

«Nous affirmons qu'ils (cigarettes) savaient que la nicotine crée une accoutumance mais ils l'ont caché aux consommateurs, pour vendre plus de cigarettes et faire plus d'argent», a déclaré Martis Ann Brachtel.

Cette avocate avait déjà plaidé dans la cause Castano, un procès que la cour d'appel fédérale de La Nouvelle-Orléans a déclassé, c'est-à-dire que les plaignants ne peuvent plus ester en commun mais restent libres de le faire à titre individuel.

Les avocats du dossier Castano, qui restent constitués en groupe, ont donc décidé de soumettre des plaintes séparées à travers le pays.

Outre l'action intentée à New York, ils ont aussi esté dans quatre autres États. D'autres sont prévues en Alabama, en Georgie et Californie. En outre les avocats doivent décider la semaine prochaine s'il y a lieu de déposer un recours, à la Cour suprême, contre la décision de La Nouvelle-Orléans.

**LIVRAISON
GRATUITE
À LA GRANDEUR
DE LA
PROVINCE**

Vente circulaire d'été

AUCUNS FRAIS, COMMENCEZ À PAYER LE 12 MARS 1997*

GENERAL ELECTRIC

Réfrigérateur G.E. (164273)

- 21 pi cu
- Tablettes de verre ajustables
- 1 bac à viande
- 2 gros bacs à fruits et à légumes transparents à humidité contrôlée
- Tablette au congélateur à 2 positions
- Balconnets de porte pouvant contenir des gallons
- Porte réversible

999⁹⁵

rabais G.E. - 40⁰⁰\$

959⁹⁵

Cuisinière G.E. (173245)

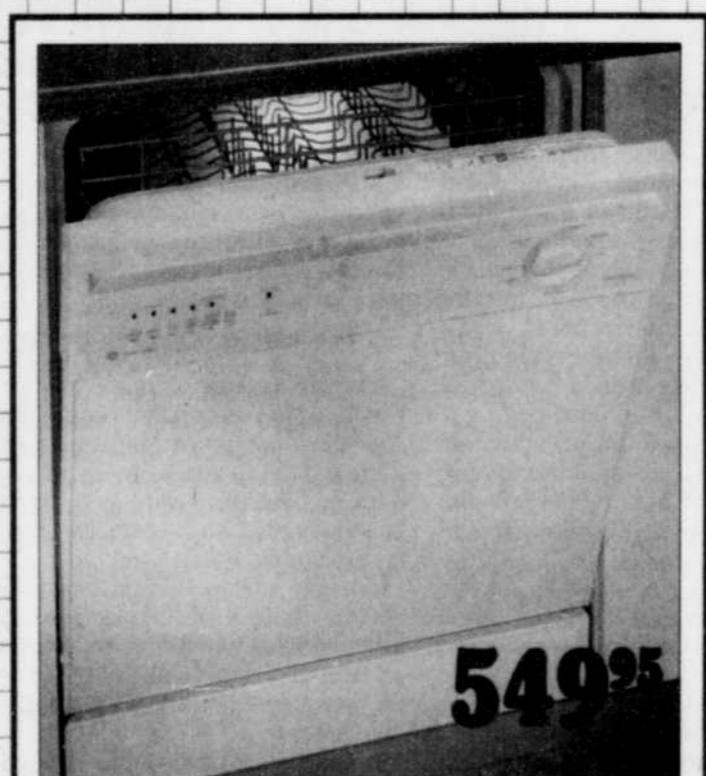
649⁹⁵

rabais G.E. - 20⁰⁰\$

629⁹⁵

- Dessus relevable
- Horloge électronique
- Disponible blanc sur blanc ou noir sur blanc

Rabais au consommateur du 1er au 30 juin 1996
Modèles sélectionnés



549⁹⁵

rabais G.E. - 30⁰⁰\$



519⁹⁵

Lave-vaisselle G.E. (173392)

- 6 boutons
- Système de lavage Smart Wash
- Départ différé 6 heures
- Insonorisation supérieure
- Panier à ustensiles Smart Basket
- Disponible en noir



L'ensemble
1049⁹⁵

rabais G.E. - 50⁰⁰\$

999⁹⁵

Sécheuse G.E. (164139)

- Automatique
- 5 programmes
- 3 choix de température
- Lumière à l'intérieur
- Blanc sur blanc



Laveuse G.E. (173695)

- Super capacité 3,2 pi cu
- 3 vitesses
- 9 programmes
- Cycle extra rince
- Blanc sur blanc

Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente.
Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00**

7 MAGASINS, Plus de 300 500 pieds carrés de meubles, d'électroménagers et d'électronique.

LÉVIS:

5720, boul.
Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:

535, boul.
Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul.
des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:

822, boul. Sainte-Anne
Cté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:

1990, boul.
Talbot
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:

245, Hôtel-de-Ville
(418) 867-4711